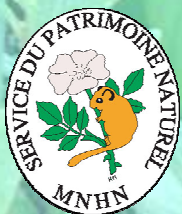




**Ministère de l'Écologie, du Développement  
et de l'Aménagement Durables  
Muséum National d'Histoire Naturelle  
(Service du Patrimoine Naturel)**



**RAPPORT DE MISSION  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
21-31 juillet 2007**



**Xavier HINDERMEYER – MEDAD/DNP  
Serge MULLER – CNPN - Université Paul Verlaine/Metz  
Jean-Philippe SIBLET, Arnaud HORELLOU, Mathieu CLAIR – MNHN/SPN**





L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon dans son contexte régional

*Pour une présentation générale de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, le lecteur pourra utilement se rapporter au rapport très complet de M. Serge MULLER suite à sa première mission de juillet 2006 (Muller, 2006). Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse : <http://www.liebe.univ-metz.fr/rapports/2006%20mission%20SPM2.pdf>*

## Remerciements

*De nombreuses personnes ont contribué à la réussite de cette mission et nous tenions à les remercier :*

- *M. Yves FAUQUEUR, préfet, pour son accueil et son soutien, ainsi que son épouse ;*
- *MM. Bruno GALIBER D'AUQUE, directeur de l'agriculture et de forêt, et son collaborateur, Frank URTIZBEREA, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'organisation (pas toujours très simple) et le bon déroulement de cette mission. Un merci particulier à Frank, pour sa conviction, sa disponibilité et... sa bonne humeur !*
- *M. Denis DETCHEVERRY, sénateur et maire de Miquelon, pour l'intérêt manifesté vis-à-vis de la mission et de la démarche d'inventaire, son investissement personnel pour la conservation du patrimoine naturel de l'archipel et pour la superbe ballade le long du cap de Miquelon à laquelle il nous a conviés à bord de son bateau ;*
- *Mme Odile BEAUPERTHUIS ainsi que MM. Gérard BRIAND et Jean-Yves DESDOUETS, vice-présidents du conseil territorial, et Mme Cathy PANSIER, directrice de cabinet du président, pour leur écoute attentive ;*
- *Mme Annick GIRARDIN, députée, pour être venue assister à la réunion publique de Saint-Pierre et avoir manifesté son soutien aux actions en faveur de la biodiversité de l'archipel ;*
- *M. Rémi GIRARDIN, maire-adjoint de Saint-Pierre, pour son accueil et son écoute ;*
- *M. Roger ETCHEBERRY, érudit local, qui nous a guidés sur le terrain et fait partager sa grande connaissance et son amour de l'archipel ;*
- *Melle Sandrine VASSEUR pour nous avoir présenté le travail mené par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres sur l'archipel ;*
- *M. Daniel BRIAND, de l'IFREMER, qui nous a fait découvrir le travail important de collecte de l'information mené par cet organisme sur le milieu marin ;*
- *Mme Rosianne DE LIZARRAGA, conservatrice du musée de l'Arche à Saint-Pierre, qui nous a permis d'accéder aux herbiers et aux collections d'insectes et d'oiseaux naturalisés ;*
- *M. Patrick BOEZ, ornithologue et photographe, qui nous a accompagnés sur le terrain à Miquelon et confié les superbes photos de Pluvier siffleur qui figurent dans ce rapport ;*
- *M. Michel BOROTRA, malheureusement trop brièvement rencontré, pour son action de pionnier dans l'étude et la conservation de la nature sur l'archipel et pour les anecdotes savoureuses qu'il nous a prodiguées lors d'un fort sympathique dîner ;*
- *Les responsables locaux de RFO qui nous ont largement ouvert leurs antennes et permis ainsi de toucher une part importante de la population locale.*

*Nous ne saurions omettre M. Jean-Marc MICHEL, directeur de la nature et des paysages pour l'intérêt et le soutien qu'il a apporté à cette mission, ainsi qu'à M. Jacques TROUVILLIEZ, directeur du service du patrimoine naturel au MNHN pour les mêmes raisons.*

*Enfin que tous ceux qui, en métropole et dans l'archipel, ont contribué à la concrétisation et à la réussite de ce projet, et qu'il n'est pas possible de citer ici, reçoivent l'expression de toute notre reconnaissance.*

# Sommaire du rapport

## Introduction

**I - La mise en place du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel**

**II - Le lancement de l'inventaire des ZNIEFF dans l'archipel**

**III - La finalisation du plan d'action de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la biodiversité**

**IV - Proposition d'actions dans le cadre du plan d'action pour la biodiversité**

## Conclusions

## Annexes

**1 - Compte rendu de la réunion d'installation du CSTPN du 30 juillet 2007**

**2 - Liste des étapes de création d'une réserve naturelle nationale**

**3 - Liste commentée des oiseaux observés**

**4 - Liste commentée des mammifères observés**

**5 - Liste commentée des insectes observés**

**6 - Liste commentée des espèces végétales remarquables observées et caractérisation de groupements végétaux**

**7 - Déroulement de la mission**



Forêt boréale et tourbières – Béliveau (Miquelon) – Cliché J.-Ph. Sibley



# Introduction

En juillet 2006, une première mission sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon avait été confiée par le directeur de la nature et des paysages à M. le Professeur Serge MULLER, membre du Conseil national de la protection de la nature. Celle-ci avait permis de faire un état des lieux de la biodiversité et d'établir un certain nombre de propositions pour le futur plan d'action biodiversité de l'archipel (cf. rapport de la mission - Muller, 2006).

Sur proposition du directeur de l'agriculture et de la forêt de Saint-Pierre-et-Miquelon, le directeur de la nature et des paysages du ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) a décidé d'organiser, en juillet 2007, une deuxième mission sur l'archipel.

La mission était composée des cinq membres suivants :

**Xavier HINDERMEYER (chef de la mission)**, Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables - Direction de la nature et des paysages - Mission connaissance et système d'information ;

**Jean-Philippe SIBLET (directeur adjoint du SPN)**, **Arnaud HORELLOU** et **Matthieu CLAIR**, Muséum national d'histoire naturelle - Service du patrimoine naturel ;

**Serge MULLER**, Président de la commission flore du Conseil national de la protection de la nature et professeur à l'Université de Metz.

La mission avait pour objectif de concrétiser certaines des propositions faites dans son rapport par M. Serge MULLER tout en poursuivant les discussions et les actions de sensibilisation des populations, des responsables et acteurs de l'environnement. Elle devait notamment permettre :

- d'installer officiellement le Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel (CSTPN) ;
- de lancer sur l'archipel l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sur la base d'un logiciel et d'une méthodologie adaptés ;
- de finaliser le plan d'action de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la biodiversité.

Parallèlement, des prospections faunistiques et floristiques de terrain ont été poursuivies par les membres de la mission en compagnie de naturalistes locaux, de manière à mieux appréhender la richesse et la diversité du patrimoine naturel de l'archipel.

Le présent rapport rend compte de ces divers aspects de cette mission. Il reprend un certain nombre de propositions du rapport de la mission de 2006 et en ajoute de nouvelles, résultant des constats effectués et des nombreuses discussions menées avec les différents acteurs de l'environnement dans l'archipel.

# **I - La mise en place du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel (CSTPN)**

La nouvelle rédaction de l'article L. 411-5 du code de l'environnement (issue de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité), institue, dans chaque région, un conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Il donne ainsi, et pour la première fois, une véritable assise juridique à cette instance.

Le décret n°2004-292 du 26 mars 2004 (articles R. 411-22 à R. 411-30 du code de l'environnement), définit la composition du CSRPN, ses domaines d'intervention et précise les conditions dans lesquelles il est saisi. Il prévoit explicitement la mise en place d'un tel conseil à Saint-Pierre-et-Miquelon, celui-ci prenant alors le nom de Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel (CSTPN).

**La mise en place du CSTPN de Saint-Pierre-et-Miquelon est aujourd'hui réalisée. Ce conseil a été installé par le préfet le 30 juillet 2007 en présence de deux vice-présidents du conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon.**

Malheureusement, du fait de la période de vacances et du décès d'un parent, seuls deux membres du CSTPN (Daniel BRIAND et Serge MULLER) sur les 6 personnes nommées à cette instance par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2007 étaient présents lors de cette réunion d'installation. Aucun avis du CSTPN n'a donc été formulé et l'élection des président et vice-président a été reportée à la prochaine réunion. Toutefois, afin de fonctionner de manière conforme aux règles de cette instance, la présidence de séance en a été assurée par un de ses membres (Serge MULLER).

Une présentation du cadre institutionnel, des missions et du mode de fonctionnement du CSTPN a été réalisée par Xavier HINDERMEYER. Des propositions de compléments à la liste des membres ont été faites, de manière à atteindre 10 membres, dont 5 experts locaux (D. BRIAND, R. ETCHEBERRY, B. LETOURNEL, J.-L. RABOTIN et T. VOGENSTAHL) et 5 experts extérieurs (D. ABRAHAM, D. GERDEAUX, S. MULLER et deux scientifiques canadiens spécialistes de la faune). Il a été convenu que la participation des experts extérieurs pourrait se faire, soit par leur présence physique (à l'occasion d'un déplacement dans l'archipel), soit par visio-conférence, soit par communication d'informations et d'avis par correspondance téléphonique ou électronique.

Par sa connaissance du patrimoine naturel territorial, le CSTPN sera à même d'assurer la validation de données de référence et de donner un avis scientifique sur des mesures de protection et de gestion des espaces et des espèces sur l'archipel. Il contribuera également à garantir une cohérence territoriale des programmes d'inventaires, de protection et de gestion conservatoire des milieux naturels, de la faune et de la flore. Instance consultative à compétence scientifique, le CSTPN fonctionnera comme un conseil de proximité tant au service de l'État que de la collectivité territoriale.

Le lancement de l'inventaire des ZNIEFF a constitué le thème essentiel de la réunion, suivi par un échange relatif au plan d'action biodiversité. Le compte rendu de cette réunion figure en annexe du présent rapport. Une deuxième réunion du CSTPN est prévue pour le mois d'octobre 2007.



## II - Le lancement de l'inventaire des ZNIEFF dans l'archipel

Pour garantir le fondement scientifique du dispositif de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité, le ministère chargé de l'environnement mène, depuis sa création, une politique soutenue d'amélioration des connaissances, notamment par le biais d'inventaires scientifiques tels que l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Cette politique a été confortée par l'adoption, en février 2004, de la stratégie nationale pour la biodiversité dont l'un des quatre axes stratégiques concerne le développement de la connaissance scientifique et de l'observation. Son plan d'action "patrimoine naturel", adopté en novembre 2005, confirme que l'un des objectifs prioritaires retenus est de développer les connaissances sur la biodiversité et les paysages, d'organiser et de faire connaître le suivi de leur évolution. Enfin, son plan d'action "outre-mer", adopté en septembre 2006, prévoit également que l'un des axes d'objectifs et d'actions est d'améliorer la connaissance opérationnelle sur la biodiversité.

Le cadre juridique des inventaires du patrimoine naturel est l'article L. 411-5 du code de l'environnement qui institue l'inventaire du patrimoine naturel pour l'ensemble du territoire national terrestre, fluvial et marin. L'Etat en assure la conception, l'animation et l'évaluation. Les régions peuvent être associées à la conduite de cet inventaire dans le cadre de leurs compétences. En outre, les collectivités territoriales peuvent contribuer à la connaissance du patrimoine naturel par la réalisation d'inventaires locaux. Le préfet de région, les préfets de départements et les autres collectivités territoriales concernées sont informés de ces élaborations. Ces inventaires sont conduits sous la responsabilité scientifique du Muséum national d'histoire naturelle. Lors de l'élaboration d'un plan, programme ou projet, le préfet communique à la commune ou à l'établissement public de coopération intercommunale compétent toutes les informations contenues dans ces inventaires utiles à cette élaboration.

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) constitue le cœur de cet inventaire du patrimoine naturel national. Les objectifs de l'inventaire des ZNIEFF sont les suivants :

- mieux connaître le patrimoine naturel en identifiant, localisant et décrivant sur le territoire national toutes les zones naturelles présentant un intérêt écologique, faunistique et floristique ;
- établir un inventaire cartographié constituant une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature ;
- améliorer la prise en compte des espaces naturels avant tout plan ou projet pour permettre une meilleure détermination de l'incidence des aménagements sur ces milieux.

Il s'agit donc d'un outil de connaissance, d'appréciation et d'aide à la décision pour l'État et les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques de conservation de la biodiversité et d'aménagement du territoire. C'est également un outil de sensibilisation qui contribue à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel.

**Le lancement de l'inventaire des ZNIEFF sur l'archipel constituait le noyau dur de la mission.**

## **A - Les actions réalisées**

Les actions suivantes ont été réalisées :

- l'installation d'un logiciel de saisie spécifique, conçu sous le logiciel ACCESS, et la formation du personnel de la DAF à son utilisation et à la méthodologie ZNIEFF (y compris en zone marine). Ce logiciel a été incrémenté par des listes de références (habitats et espèces) issues des travaux de naturalistes locaux (R. ETCHEBERRY, D. ABRAHAM). Ce logiciel permettra la saisie informatisée des bordereaux « ZNIEFF », avant leur validation par le CSTPN, puis le MNHN/SPN et leur intégration dans la base de données nationale.

- la sensibilisation des acteurs institutionnels et de la population à l'intérêt de cette démarche. Outre les réunions avec le préfet, les services de l'Etat et les élus (conseil territorial, sénateur, députée, élus communaux), des interventions radio et au journal télévisé de 20h00 ont été réalisées les 23 et 30 juillet (un reportage sur le déroulement de la mission a également été diffusé le 29 juillet au journal télévisé). Enfin, deux réunions publiques ont été organisées le 28 juillet à Miquelon et le 30 juillet à Saint-Pierre (le détail de toutes ces réunions et interventions figure à l'annexe 7).

## **B - Ce qu'il reste à faire**

Les actions suivantes restent à accomplir :

- l'élaboration des listes d'espèces (faune, flore, habitats) et éventuellement d'habitats déterminants. Ces listes devraient pouvoir être finalisées d'ici l'automne et validées par le CSTPN à la fin de l'année 2007. Les espèces dites « déterminantes » sont des espèces qui seront choisies en fonction des critères suivants :

- rareté intrinsèque de l'espèce dans son aire de répartition ;
- rareté relative de l'espèce dans l'archipel ;
- caractère bio-indicateur de la présence de l'espèce.

- l'identification et la cartographie des zones retenues (ZNIEFF de type 1 et 2), qui seront ensuite validées par le CSTPN. Il s'agit de secteurs qui abritent des espèces ou habitats déterminants et dont les contours doivent prendre en compte le domaine vital de ces espèces.

- des prospections de terrain complémentaires éventuelles au cours de l'année 2008, notamment pour certains groupes moins bien connus (insectes, mollusques, etc.) et pour préciser la cartographie des habitats.

**Une première version de l'inventaire des ZNIEFF sur l'archipel devrait ainsi être disponible à la fin de l'année 2008.**



### **III - La finalisation du plan d'action de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la biodiversité**

La France a adopté, en février 2004, sa stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Pour sa mise en œuvre, elle a fait le choix de plans d'action sectoriels. Dix plans d'action ont ainsi été adoptés : patrimoine naturel, mer, territoires, agriculture, urbanisme, transport international, recherche, outre-mer et forêt.

La biodiversité présente dans l'outre-mer français constitue ainsi un des principaux enjeux de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Le patrimoine biologique naturel des collectivités françaises d'outre-mer est unique tant par sa richesse que par sa diversité. Ainsi, il faut noter l'importance de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon en tant que zone humide du domaine boréal nord-américain, essentielle à la survie des mammifères marins et d'un certain nombre d'espèces d'oiseaux des terres arctiques sur leurs routes de migration vers le sud.

Le plan d'action outre-mer a été adopté en septembre 2006, il est mis en œuvre sous la présidence du ministère chargé de l'outre-mer. Dans ce cadre, chaque collectivité se dote d'un plan d'action territorial en faveur de la biodiversité (7 sur 9 actuellement).

Le plan d'action territorial pour la biodiversité est :

- un instrument de mise en cohérence des politiques sur la biodiversité ;
- un instrument de mobilisation des acteurs et de gouvernance ;
- un instrument d'action, d'identification des moyens et d'évaluation des actions ;
- un instrument de sensibilisation et de communication.

Les plans territoriaux établis dans chacune des collectivités d'outre-mer, servent de base à la programmation annuelle des activités de conservation et gestion durable de la biodiversité et peuvent être réajustés tous les deux ans. Ces plans territoriaux constituent la déclinaison dans chaque département et collectivité d'outre-mer des orientations et objectifs considérés dans le plan d'action national outre-mer. Chacun fait l'objet d'un bref bilan annuel d'activité et en 2008 et 2010 d'un rapport plus détaillé des résultats et des avancées.

Un projet de plan d'action pour la biodiversité de Saint-Pierre-et-Miquelon a été transmis au MEDAD en avril 2007. Une réponse du directeur de la nature et des paysages a été transmise au préfet de la collectivité territoriale en mai 2007 avec plusieurs remarques. Il convient désormais de finaliser et d'adopter officiellement ce plan d'action qui sera intégré au plan d'action outre-mer.

Lors de la réunion d'installation du CSTPN, M. B. GALIBER D'AUQUE (DAF) a présenté l'état d'avancement et la dernière version écrite du plan d'action de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la biodiversité qui intègre les remarques du MEDAD.

Le directeur de l'agriculture et de la forêt transmettra donc très prochainement cette version au conseil territorial. Il sollicitera également pour avis sur son contenu le CSTPN lors de sa prochaine réunion.

**L'objectif est de procéder à sa validation définitive et à sa transmission par le préfet au MEDAD avant la fin de l'année 2007.**

Il sera ensuite important de mettre rapidement en place (dès le début de l'année 2008) un comité de suivi de ce plan d'action sous la coordination du préfet et de la DAF en étroite collaboration avec le conseil territorial.

Le comité de suivi pourra notamment réunir les acteurs socio-professionnels concernés, les élus, les associations de protection de la nature, les représentants de la communauté scientifique (CSTPN), les établissements publics et les administrations.

Il s'attachera à établir une programmation détaillée des actions du plan, à en faciliter la mise en œuvre par les différents partenaires concernés et à rendre compte des progrès accomplis.

## **IV - Propositions d'actions dans le cadre du plan d'action pour la biodiversité**

La rédaction du plan d'action de Saint-Pierre-et-Miquelon pour la biodiversité devrait être l'occasion d'une prise de conscience par la population et les élus de la richesse et de la valeur du patrimoine naturel de l'archipel et donc du lancement d'actions ambitieuses de conservation et de mise en valeur de ce patrimoine. Ces actions trouveront logiquement leur place dans ce plan d'action territorial.

Afin d'alimenter le débat, la mission se propose, dans la suite de ce rapport, de présenter des actions qui pourraient, si elles sont adoptées localement, être intégrées à ce plan d'action territorial pour la biodiversité.

### **A - L'amélioration des connaissances sur la biodiversité et les écosystèmes**

Dans son rapport de 2006, M. Serge MULLER faisait un certain nombre de propositions. Elles restent, pour l'essentiel, toujours d'actualité mais certaines actions ont toutefois déjà été réalisées. Il s'agit :

- du dénombrement de la colonie de Pétrel culblanc (*Oceanodroma leucorhoa*) du Grand Colombier, réalisé en 2006, estimée à 136.000 couples (inventaire réalisé par le Service Canadien de la Faune et l'Alder Institute, par Rachel BRYANT sous la direction de Greg ROBERTSON) ;

- de l'installation d'un piège à Saumons sur la Belle Rivière par la DAF en vue d'une quantification des populations. Malheureusement ce piège n'a pas résisté aux pluies torrentielles de juillet 2007 ;

- de l'amélioration de la typologie des habitats, notamment à l'occasion de cette mission. Des précisions ont été apportées sur les habitats des pelouses dunaires de l'isthme et



ceux des sommets des mornes, qui correspondent à une végétation très originale de toundra arctique (cf. annexe 6). Des études complémentaires sont toutefois indispensables, en particulier pour les habitats de tourbières, très diversifiés dans l'archipel.

Le déficit de connaissances sur le milieu marin évoqué par M. Serge MULLER pourrait être pour partie comblé par l'utilisation des données de l'IFREMER dont nous avons pris connaissance lors de la mission et dont l'exploitation s'avère prometteuse.

L'importance de l'archipel pour les mammifères et, en particulier, pour les cétacés mériterait d'être mieux caractérisée. En effet, même s'il existe quelques initiatives locales qui doivent être saluées et encouragées, telle que l'identification des Baleines à bosses (*Megaptera novaeangliae*) à partir des clichés de leurs queues, un programme de recherche portant sur la quantification des animaux, leur cycle de présence et leurs déplacements reste à mettre en place. La mise en place d'un observatoire des mammifères marins pourrait être proposée.

De même, la participation au projet d'observation, d'identification et de conservation des Tortues Luths (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux du Québec et de Saint-Pierre-et-Miquelon (UICN-France, Amphibia-Nature et Aquarium de La Rochelle) pourrait être envisagée.

Enfin, une coopération plus étroite avec les scientifiques canadiens serait à promouvoir sur l'ensemble des thématiques naturalistes. Dans cet esprit, l'intégration d'un ou deux naturalistes canadiens au CSTPN est indispensable.

## **B - La protection des espaces**

### **1°) La création d'une réserve naturelle nationale sur l'îlot du Grand Colombier (Saint-Pierre)**

Cet îlot (900 m de long sur 300 m de large) situé à courte distance de l'extrémité nord de l'île de Saint-Pierre, abrite des colonies d'oiseaux marins tout à fait importantes au plan local, national et même international. C'est ainsi qu'en 2006, 136.000 couples reproducteurs de Pétrels culblancs (*Oceanodroma leucorhoa*) ont été recensés, faisant de ce site une des 5 premières colonies mondiales de l'espèce. Le Macareux moine (*Fratercula arctica*) avec probablement plus de 10.000 couples, le Guillemot de Troïl (*Uria aalge*), le Pingouin torda (*Alca torda*), le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*) et la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) se reproduisent également sur ce site. A noter la présence du seul couple nicheur de la Buse pattue (*Buteo lagopus*) de l'archipel.

Compte tenu de ces enjeux écologiques majeurs, la création d'une réserve naturelle nationale (articles L. 332-1 à L. 332-27 et R. 332-1 à R. 332-29 et R. 332-68 à R. 332-81 du code de l'environnement), terrestre et marine, semble tout à fait envisageable. Toutefois, aucun dossier n'a, à ce jour, été réalisé. La création de cette réserve naturelle devra être précédée d'une très large information sur les enjeux et les contraintes (réelles ou supposées). Aucun des acteurs institutionnels rencontrés n'a montré d'hostilité à un tel projet, même si certains (conseil territorial) ont fait part à la mission de la crainte des habitants de voir se mettre en place des interdits auxquels ils ne sont pas habitués. Largement médiatisé au cours

des récents mois, l'intérêt écologique du Grand Colombier n'est pas remis en cause et sa protection pourrait faire l'objet d'un large consensus.

La procédure à suivre pour l'instruction d'un dossier de création de réserve naturelle nationale figure en annexe 2. Le MEDAD/DNP (sous-direction des espaces naturels - bureau des parcs nationaux et des réserves) pourra apporter un appui à la DAF pour le montage du projet et la réalisation du dossier.



Colonie d'alcidés au Grand Colombier – Cliché J.-Ph. Siblet

Il n'est pas inutile de préciser, dans le contexte économique difficile que connaît l'archipel, que la création d'une réserve naturelle nationale générera des emplois directs (au moins un conservateur) et encore davantage indirects (développement d'un tourisme naturaliste raisonné).

**Ce dossier apparaît comme tout à fait prioritaire pour la mission.**

## **2°) Le développement de l'action du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)**

Le début de l'activité du CELRL sur l'archipel remonte au 29 octobre 2001, date à laquelle le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon a créé une zone d'intervention foncière sur la commune de Miquelon-Langlade et a demandé au CELRL d'étendre ses compétences sur l'archipel. Il faudra toutefois attendre décembre 2005 pour que le CELRL fasse ses premières acquisitions. Depuis 2006, le CELRL dispose d'une antenne permanente sur l'archipel basée à Saint-Pierre dans le cadre d'une convention signée avec la direction de l'agriculture et de la forêt (DAF). Actuellement le CELRL est propriétaire de 167 hectares situés sur les rives ouest et sud de la lagune du Grand Barachois à Miquelon. Il faut également souligner l'action pédagogique du CELRL à travers, notamment, une exposition sur l'histoire de l'Isthme dans toutes ses composantes et la mise en ligne récente d'un site Internet.

L'action du CELRL sur l'archipel, pour intéressante qu'elle soit, n'en est pas moins fortement limitée pour différentes raisons. La plus importante réside sans doute dans son périmètre d'intervention foncière, aujourd'hui limité au seul isthme de Miquelon-Langlade. Bien que ce site soit un des plus remarquables de l'archipel (seul double tombolo en Atlantique Nord d'une longueur de 12 km), il n'en reste pas moins vrai que le périmètre d'intervention devrait, à terme, être étendu à l'ensemble du territoire de l'archipel.



Secteur d'acquisition du CELRL au Grand Barchois (Miquelon) – Cliché J.-Ph. Sibley

**En tout état de cause, l'affectation du domaine public maritime (DPM) au CELRL, actuellement à l'étude, est une priorité qui doit se concrétiser rapidement.**

### **3°) La prise d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APB)**

#### **☛ Les sites de reproduction du Pluvier siffleur**

Le Pluvier siffleur (*Charadrius melodius*) est une espèce menacée sur l'ensemble de son aire de répartition et sa population mondiale est estimée à environ 6.000 individus. Quelques couples se reproduisent dans l'archipel (dans le secteur de l'Isthme et du Grand Barchois). Cette espèce est particulièrement sensible aux dérangements à tel point qu'au Canada et aux Etats-Unis, chaque nid découvert fait l'objet d'une protection spécifique.

Les menaces pesant sur cette espèce à Saint-Pierre-et-Miquelon concernent essentiellement les dérangements occasionnés par la fréquentation des plages par des véhicules 4x4. Les sites connus de reproduction sur l'archipel devraient donc tous bénéficier d'une protection par arrêté préfectoral de protection de biotope (articles L. 411-1 à L. 411-2 et R. 411-15 à R. 411-17 du code de l'environnement) visant notamment à interdire l'accès aux plages par les véhicules.





Pluvier siffleur avec poussins (Langlade) – Cliché P. Boëz

**Cet arrêté de protection de biotope pourrait être pris rapidement par le préfet pour être effectif lors de la prochaine saison de reproduction.**

#### ☛ Les colonies de sternes

De même, les colonies de sternes arctique (*Sterna paradisaea*) et pierregarin (*Sterna hirundo*) de l'archipel possèdent des effectifs conséquents. Elles présentent la particularité très intéressante d'être mixtes, ce qui est rarement le cas ailleurs. Les colonies étant très sensibles aux dérangements, il conviendrait de limiter les possibilités d'accès aux sites de reproduction qui sont souvent situés sur des îlots mais qui se trouvent également sur des cordons de sable et de galets. Il est à noter que certains sites abritent également le Pluvier siffleur.



Sterne pierregarin à l'étang de Mirande – Cliché J.-Ph. Siblet

## ☛ La vallée du milieu (Saint-Pierre)

Ce site se trouve immédiatement au sud de l'agglomération de Saint-Pierre. Il est d'ailleurs bordé à l'est par une zone urbanisée. Il est constitué d'une mosaïque de milieux (tourbières, étangs, forêt boréale, prairies humides...) d'une grande diversité. Il abrite une faune et une flore typiques de l'archipel. C'est par exemple, le seul site de reproduction régulière du Martin-pêcheur d'Amérique (*Ceryle alcyon*). C'est aussi un lieu privilégié pour l'observation d'oiseaux égarés et nombre d'espèces nouvelles pour l'archipel y ont été découvertes.

Ce site est malheureusement très menacé par plusieurs facteurs :

- l'extension diffuse de l'urbanisation qui conduit à des opérations de remblaiement en zone humide, avec également l'installation d'aires de jeux et d'un chenil, toujours en zone humide,
- la forte colonisation par une espèce invasive, la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), appelée localement « *polygonum* », qui prospère au gré des déplacements de terre « polluée » par des fragments de cette espèce envahissante.

Ce site est très prisé par les Saints-Pierrais qui utilisent la route (fermée à la circulation pendant les week-end) pour s'y promener. Un large consensus semble pouvoir se dessiner autour de la protection de ce site. De plus, la protection de ce site a fait l'objet d'un accord en tant que mesure compensatoire à la création de la nouvelle piste de l'aéroport de Saint-Pierre dont la construction a détruit une superficie importante de zones humides.

Pour toutes ces raisons, la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope pourrait également être envisagée sur ce site. Les mesures d'interdiction, qui pourraient concerner l'occupation du sol en visant à empêcher l'extension de l'urbanisation, le comblement des zones humides et l'utilisation privative de l'espace, devraient alors faire l'objet d'une réflexion et d'une discussion avec l'ensemble de la population.



Vallée du Milieu – Cliché J.-Ph. Siblet



#### **4°) Le lancement d'un large débat sur la mise en place d'un espace protégé sur les îles de Miquelon et Langlade**

La valeur du patrimoine naturel, la diversité des habitats (nombreux lacs et ruisseaux, tourbières étendues, forêt boréale, toundra arctique sur les mornes, dunes sableuses, falaises côtières, sans compter les habitats marins) et la qualité des paysages sauvages liés à la très faible empreinte humaine sur ce territoire (environ 700 habitants dans le bourg de Miquelon et quelques habitations, surtout secondaires, à Langlade, pour une superficie terrestre de 21.600 ha), avec un réseau routier très limité, font de l'ensemble Miquelon-Langlade un territoire exceptionnel.

A titre d'exemple, la lagune du Grand Barachois, de grande superficie, présente un intérêt écologique tout à fait remarquable notamment sur le plan de la faune. L'élément le plus spectaculaire concerne certainement le reposoir de phoques gris (*Halichoerus grypus*) et veau-marin (*Phoca vitulina*) qui peut compter régulièrement plus de 500 individus. C'est également une zone très fréquentée, tant en période de reproduction qu'en migration et en hivernage par les oiseaux d'eau (anatidés, limicoles). Le Pluvier siffleur (*Charadrius melodus*), espèce mondialement menacée, se reproduit régulièrement dans ce secteur.



Lagune du Grand Barachois – Cliché J.-Ph. Sibley

De plus, le milieu marin est particulièrement remarquable sur l'archipel. Un des principaux attraits consiste en la présence de populations importantes de mammifères (baleines, dauphins, phoques) et oiseaux marins.

La richesse des habitats, de la faune et de la flore de l'archipel, uniques pour le territoire français, mériterait sans nul doute d'être reconnue par un outil de protection à la hauteur des enjeux.

Ainsi, l'étude de la création d'un tel espace serait à initier. Un tel statut valoriserait le patrimoine naturel de l'archipel et attirerait sans aucun doute de nombreux visiteurs nord-américains et européens avides de nature et de paysage sauvages. Ce « label » constituerait ainsi, par ses retombées directes et indirectes, une ressource économique pour l'ensemble de l'archipel. La réserve naturelle des Terres australes françaises, le parc naturel marin d'Iroise, les parcs nationaux insulaires français (Port Cros, Guadeloupe et tout récemment celui créé à La Réunion) sont là pour montrer la faisabilité et l'intérêt d'un tel statut.

Bien évidemment, un tel projet ne peut se concevoir sans une large concertation et une importante opération de communication auprès de la population qui risque de s'émouvoir d'une possible « sanctuarisation » de son territoire ce qui n'est, bien évidemment, pas l'objectif recherché. Il est par contre porteur d'enjeux très importants parmi lesquels il est possible de citer :

- l'identification de l'intérêt écologique de l'archipel. Celui-ci est actuellement confidentiel, notamment en métropole mais également dans les régions limitrophes (Terre-Neuve, Canada...);
- corollaire de cette identification, les retombées touristiques potentielles sont significatives. Le tourisme de nature est en plein développement et les atouts de l'archipel en ce domaine sont considérables. La création d'un espace protégé permettrait de mettre en place des structures d'accueil et d'hébergement adaptées favorisant la création d'emplois locaux.



Falaises du Cap de Miquelon – Cliché J.-Ph. Siblet

**Il nous paraît donc intéressant de lancer un vaste débat avec les élus et l'ensemble de la population de l'archipel sur la mise en place d'un espace protégé sur les îles de Miquelon et Langlade dans le cadre du plan d'action pour la biodiversité de l'archipel.**

## **C - La protection des espèces**

### **1°) L'établissement d'une liste d'espèces végétales protégées**

Déjà proposée par M. Serge MULLER dans son rapport de 2006, cette liste devrait pouvoir être établie rapidement. Elle permettrait, notamment, de faciliter la mise en place de mesures réglementaires telles que les arrêtés de protection de biotope auxquels elle pourrait servir de support. L'extension de l'agrément d'un conservatoire botanique national (CBN) pour couvrir l'archipel, proposition également formulée par Serge MULLER, serait d'un grand intérêt. Compte tenu des relations de l'archipel avec la DIREN Ile-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le CBN du Bassin Parisien paraît le mieux placé pour assurer cette fonction.

### **2°) La révision de la liste des espèces animales protégées**

Ces listes, qui datent d'une vingtaine d'années (1985 pour la liste des espèces de gibier et 1989 pour la liste des animaux protégés), auraient sans aucun doute besoin d'une mise à jour prenant en compte l'évolution des populations de certaines espèces et les connaissances plus précises acquises sur la distribution et la biologie de celles-ci. En particulier, il conviendrait d'intégrer sur la liste des animaux protégés l'Arlequin plongeur (*Histrionicus histrionicus*), espèce considérée depuis 1990 comme étant en danger de disparition par l'UICN, qui figure encore sur la liste des espèces gibier dans l'archipel, bien qu'un arrêté préfectoral de 1991 en ait interdit la chasse. De même, le Lagopède des saules (*Lagopus lagopus*), qui semble avoir disparu de l'archipel par suite des excès de la chasse, devrait être retiré de la liste des espèces chassables et intégré à celle des espèces protégées.

### **3°) La publication d'une liste rouge selon les critères UICN des espèces animales et végétales menacées**

Le Muséum national d'histoire naturelle (Service du patrimoine naturel) en collaboration avec l'UICN France, a lancé début 2007 un vaste chantier de publication de listes rouges d'espèces animales et végétales menacées sur le territoire national (métropole et outre-mer). Une proposition de liste rouge des oiseaux de Saint-Pierre-et-Miquelon pourrait être rapidement établie par le CSTPN. Les autres groupes pourraient faire l'objet de listes similaires. Sans valeur réglementaire propre, ces listes sont largement diffusées et peuvent servir d'aide à la décision et à la sensibilisation des différents acteurs.

### **4°) La réintroduction du Lagopède des saules**

Le Lagopède des saules constituait une espèce indigène et reproductrice dans l'archipel. Il y était représenté par une sous-espèce particulière (*Lagopus lagopus alleni*), commune avec Terre-Neuve, mais différente de celle du continent américain (Desbrosse, 1987). Ce tétraonidé, qui figurait et figure toujours sur la liste des espèces gibier (même si sa chasse est interdite depuis 1984), y a disparu au cours des années 1980, vraisemblablement par suite de pressions de chasse et surtout de braconnage excessives (Desbrosse, *op. cit.*). L'habitat de l'espèce, composé de tourbières, zones de rocailles et de broussailles, ne semble pas avoir été altéré, au moins sur les îles de Miquelon et Langlade. L'espèce persiste avec des populations importantes sur le territoire voisin de Terre-Neuve, où elle fait l'objet d'une chasse contrôlée. Une première tentative de réintroduction réalisée en 1996 à partir d'oiseaux en provenance du

nord du Québec (sous-espèce continentale !) a été un échec à cause du comportement migrateur des oiseaux introduits., Une nouvelle tentative, réalisée dans le cadre de la coopération régionale à partir d'oiseaux en provenance du territoire voisin de Terre-Neuve (même sous-espèce), pourrait avoir davantage de succès, mais nécessiterait une préparation minutieuse, une acceptation sociale et évidemment une protection stricte de l'espèce jusqu'à ce que ses populations puissent supporter une pression de chasse adaptée.

## **5°) L'amélioration de la gestion cynégétique**

La chasse a un impact très important sur la faune, tant pour les oiseaux indigènes (reproducteurs, migrateurs ou hivernants) que pour les mammifères introduits (Lièvre américain et Cerf de Virginie). Une meilleure connaissance des dynamiques des populations des espèces chassées doit permettre d'adapter les prélèvements à la ressource disponible, de manière à inscrire la chasse dans une approche de gestion durable de la faune gibier et d'équilibre faune-forêt. Les réalisations de suivis scientifiques des populations d'espèces gibier par l'ONCFS et la Fédération des chasseurs répondent à cet objectif de meilleure connaissance de ces espèces. De la même manière, l'établissement de carnets de prélèvement permettrait d'avoir des informations plus précises sur les effectifs d'animaux tirés.

Concernant le lièvre et le cerf, il est également nécessaire de poursuivre les études engagées sur les impacts des abrutissements sur la flore et les régénérations forestières, dans l'objectif de définir et d'ajuster régulièrement par des plans de chasse les modalités d'un équilibre sylvo-cynégétique permettant et garantissant le renouvellement de la forêt.

**L'ensemble de ces actions devrait s'inscrire dans un schéma territorial de gestion cynégétique. En tout état de cause, le maintien des populations d'animaux aux densités actuelles conduirait inévitablement à la disparition de la forêt boréale à court ou moyen terme.** En effet, l'absence quasi-totale de régénération, en raison de l'abrutissement intensif dont sont victimes les jeunes pousses, associée à la remontée vers le nord de l'aire de répartition des résineux en raison du changement climatique, engendre un dépérissement très inquiétant de la forêt boréale. Il est à souligner que la disparition de la forêt, outre les impacts sur la faune, la flore et l'agrément des populations, aurait également des conséquences dramatiques sur les sols et leur érosion.

Enfin, la chasse de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) jusqu'au mois d'avril représente une question épineuse. Présentée comme « traditionnelle », cette pratique est biologiquement et éthiquement inacceptable. Elle concerne non seulement des individus potentiellement reproducteurs (ce qui est déjà le cas au mois de mars), mais aussi des oiseaux déjà appariés. Cette pratique explique certainement en grande partie l'absence de nidification de l'espèce sur l'archipel. Si à titre de compromis et malgré les conséquences biologiques assez désastreuses de cette pratique, la chasse à l'Eider pourrait être tolérée en mars, au nom de la tradition, il ne saurait être question d'autoriser, par des dérogations dont le caractère illégal a été constaté par le juge (TA Saint-Pierre-et-Miquelon, 5 octobre 2005), la prolongation de cette chasse au mois d'avril. De surcroît, eu égard aux efforts très importants menés par les autorités canadiennes pour restaurer les populations d'Eider à duvet sur leur territoire, cette singularité française offre une image assez dégradée de nos politiques de conservation de la biodiversité.





Formes pour la chasse au « Moyak », nom local de l'Eider à duvet – Cliché J.-Ph. Sibley

## **6°) L'amélioration de la gestion halieutique**

Des propositions d'amélioration de la gestion piscicole des eaux douces de l'archipel ont déjà été formulées (Gerdeaux, 2000 ; Cloutier *et al.*, 2003). Comme pour la chasse, la tenue de carnets de prélèvement individuels permettrait d'avoir une bien meilleure connaissance des prélèvements effectués. Ceux-ci devraient être adaptés à la productivité des habitats, de manière à ne pas appauvrir les ressources disponibles. Concernant les alevinages, l'application du principe de précaution devrait interdire l'introduction de poissons extérieurs à l'archipel pour préserver le patrimoine génétique local (Gerdeaux, 2000). Un plan de gestion piscicole a été ébauché, mais devrait être concrétisé. Des contrats de rivière ont également été envisagés sur plusieurs cours d'eau (ruisseau de Savoyard, ruisseau Debons, Belle Rivière) et permettraient d'en restaurer la qualité. Le recrutement, envisagé depuis plusieurs années, d'un garde-rivière permettrait une amélioration des connaissances, une surveillance accrue et la mise en œuvre d'un réel plan de gestion piscicole, comportant des actions de restauration des populations de poissons et de leurs habitats.





Ruisseau Debons (Langlade) – Cliché J.-Ph. Sibley

De la même manière, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources halieutiques des eaux marines territoriales de l'archipel devraient être améliorées par un meilleur contrôle et un meilleur respect de la réglementation existante (décret du 19 mars 1987 et ses arrêtés d'application), en particulier concernant le Homard américain (*Homarus americanus*) et le Saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*).

### **7°) La lutte contre les espèces végétales invasives**

Un certain nombre d'espèces végétales ont été introduites sur l'archipel, volontairement ou fortuitement, depuis l'installation de populations humaines. L'une d'entre elles, la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) pose des problèmes aigus pour la flore autochtone, notamment à Saint-Pierre. En effet, celle-ci se développe de façon exponentielle, au point de couvrir l'ensemble du sol dans de nombreux endroits. L'espèce ne se reproduisant pas par graines dans l'archipel, son extension se fait uniquement de manière végétative (à partir de fragments de tiges et rhizomes). Elle est favorisée par des pratiques non souhaitables telles que :

- le déplacement de terres contaminées par camion pour des travaux de terrassement ;
- la plantation de renouées pour former des haies brise-vent le long des maisons.

Des mesures de limitation doivent absolument être mises en place rapidement pour éviter un effet boule de neige qui peut aboutir, comme dans certaines îles de la Macaronésie (Açores par exemple) à la disparition quasi-complète de la flore autochtone au profit d'une dizaine d'espèces introduites dont 3 ou 4 couvrent plus 80% du territoire. Deux mesures peuvent être imaginées :

- l'interdiction de plantation de la Renouée du Japon ;
- des opérations d'éradication par arrachage.





Renouée de Japon (Vallée du Milieu – Saint-Pierre) – Cliché J.-Ph. Sibley

A Miquelon et Langlade, l'espèce est encore peu présente mais des foyers d'infection ont été repérés. Il est donc particulièrement important d'intervenir dès maintenant pour éviter la propagation qui nécessiterait alors la mise en œuvre de moyens humains et financiers bien plus importants.

## **D - Diffusion et accès aux données relatives à la biodiversité**

Le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables a fait de la diffusion des informations publiques de nature environnementale un axe fort de son action. Pour ce faire, il est demandé aux services déconcentrés d'assurer la connaissance aussi précise que possible de la situation environnementale et de contribuer à l'organisation d'un système d'information de l'environnement de qualité, qui permette aux organisations non gouvernementales et au public de connaître à la fois l'état de l'environnement et les pressions qui s'exercent sur lui.

En ce qui concerne la diffusion des données sur le patrimoine naturel et la biodiversité (notamment l'inventaire des ZNIEFF), les DIREN diffusent progressivement celles-ci sur leurs sites Internet. Il est donc important que la DAF puisse également mettre à disposition et diffuser largement l'inventaire des ZNIEFF une fois validé.

De plus, la direction de la nature et des paysages a décidé de constituer, dans le cadre des systèmes d'information de l'environnement, le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) favorisant une synergie entre les acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données sur la nature et les paysages.

Dans ce cadre, une première action opérationnelle de mise en œuvre du SINP consiste à effectuer un état des lieux des données disponibles de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs. Cet inventaire doit être réalisé conformément à l'application et au moyen de l'application de gestion, toutes les deux accessibles sur le réseau Internet à l'adresse <http://inventaire.naturefrance.fr/>

Une circulaire a été adressée au préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon en juillet 2007 (circulaire DNP/MCSI n°2007-1 du 11 juin 2007). **La DAF sera chargée de mettre en œuvre le SINP à Saint-Pierre-et-Miquelon et de réaliser l'inventaire des dispositifs de collecte des données sur la nature et les paysages.** Le MEDAD apportera à la DAF un appui et une formation adéquate sur ce thème.

## **E - L'éducation du public - La valorisation touristique**

Il n'y a actuellement aucun ouvrage de vulgarisation sur la faune et la flore de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il existe, certes, plusieurs sites Internet très bien faits sur le sujet. Toutefois, la possibilité d'apporter sur le terrain un ouvrage de synthèse reste indispensable. On ne peut donc qu'encourager la réalisation de tels ouvrages par les érudits locaux dont la connaissance est aujourd'hui suffisante pour produire des ouvrages de qualité.

**La publication d'ouvrages thématiques « plus pointus » sur les oiseaux, la flore, les insectes pourrait également être envisagée, notamment dans le cadre de la collection « patrimoine naturel » du Muséum National d'Histoire Naturelle.**

Par ailleurs, un certain nombre de sentiers de découverte du milieu naturel ont été réalisés à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces sentiers sont dans l'ensemble bien aménagés, avec de nombreux passages en caillebotis, mais il n'y a aucun dépliant de présentation des itinéraires disponible à l'Office du tourisme ! Certains de ces itinéraires de randonnée pourraient faire l'objet de « guides d'interprétation » (en français et en anglais), à l'image de ce qui existe au Québec.

Des actions spécifiques de formation des enseignants des établissements scolaires de l'archipel, en liaison avec les services de l'Education, leur permettraient ensuite de mettre en place des programmes éducatifs sur le patrimoine naturel à destination des élèves.

Enfin, un projet de création d'une maison de la nature à Miquelon doit absolument être encouragé. En effet, il n'existe actuellement aucun espace dédié aux richesses naturelles de l'archipel. Une maison de la nature permettrait de servir de point focal à différentes activités :

- expositions permanentes et temporaires présentant les richesses biologiques de l'archipel ;
- lieu d'accueil pour des activités pédagogiques liées à la nature (scolaires et adultes) ;
- bibliothèque et médiathèque naturalistes ;
- accueil d'étudiants et de chercheurs en partenariat avec les structures d'hébergement locales.

La localisation de cette maison à Miquelon serait le gage d'une situation proche des écosystèmes les plus remarquables de l'archipel mais encore, et peut-être surtout, bénéficierait d'un fort soutien de la municipalité face à un manque cruel d'activités économiques et sociales.



Phoques veaux-marins devant l'observatoire du Grand Barchois (Miquelon) – Cliché J.-Ph. Siblet

## Conclusions

Cette mission a permis de mettre en lumière un certain nombre de constats qu'il nous paraît opportun de résumer ici :

- Le **caractère tout à fait remarquable des richesses naturelles de Saint-Pierre-et-Miquelon** est encore **largement méconnu** dans l'archipel, ainsi qu'aux échelles nationales et internationales. Ceci se traduit notamment par l'absence totale de mesure de protection et de mise en valeur de ces richesses, à l'exception notable de l'action malheureusement encore modeste du CELRL ;
- Cette absence de reconnaissance génère une **absence quasi-totale de valorisation touristique raisonnée du patrimoine naturel** pourtant porteuse d'avenir en matière d'activités économiques et d'emplois sur un territoire dramatiquement sinistré en la matière depuis la mise en place du moratoire sur la pêche de la morue ;
- Le maintien d'un « statu-quo » frileux en raison de difficultés réelles ou supposées d'acceptation de mesures de protection par la population locale conduira inévitablement à une érosion de cette biodiversité. De surcroît, il apparaît clairement qu'**une majorité de la population semble acquise à une plus grande prise en compte de la préservation de la nature dans l'archipel** comme le révèle un sondage récent d'initiative privée réalisé via Internet où 66% des votants se sont déclarés favorables à une gestion plus écologique du tourisme (création de zones protégées et de réserves.... sondagespm.squarespace.com). Ceci passe, bien évidemment, par une large communication qui doit porter, notamment, sur le fait que ces mesures de conservation n'auront que très peu d'impacts sur l'utilisation normale des ressources naturelles (chasse, pêche, cueillette, promenades...). Il n'est donc pas question de nier les spécificités locales qui devront être à l'origine de compromis adaptés. Mais ces spécificités ne peuvent plus, à elles seules, justifier l'inaction.

Ces constats débouchent sur des propositions qui ont été détaillées dans le corps de ce rapport et que l'on peut synthétiser de la façon suivante :

- La connaissance de la biodiversité de l'archipel est pratiquement inversement proportionnelle à sa reconnaissance. **Le travail remarquable menée par des naturalistes locaux depuis près de 40 ans nous permet de disposer aujourd'hui de bases de données très complètes pouvant servir de support à la mise en œuvre rapide de l'inventaire des ZNIEFF.** Cet **inventaire des ZNIEFF est aujourd'hui lancé, le CSTPN est installé** et l'objectif d'une première version des ZNIEFF de Saint-Pierre-et-Miquelon fin 2008 apparaît très réaliste. Le MEDAD poursuivra en 2008 son soutien financier à cette politique d'amélioration de la connaissance sur l'archipel. Il apportera également son aide à la DAF pour la mise en œuvre du SINP. L'aide technique du MNHN/SPN auprès des services de la DAF est également acquise et elle se concrétisera, par exemple, dès le mois d'octobre 2007, par l'accueil du chargé de mission de la DAF au SPN pour une session de formation à la cartographie informatique ;
- Le **plan d'action pour la biodiversité de Saint-Pierre-et-Miquelon doit maintenant être rapidement approuvé et mis progressivement en œuvre.** Parmi les points les plus importants, figurent **la création de la réserve naturelle nationale**



**du Grand Colombier** dont les conditions de faisabilité semblent aujourd'hui réunies et dont l'intérêt dépasse largement le contexte national. La mise en chantier de ce projet doit être engagée sans délai. **La prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les sites de reproduction du Pluvier siffleur et le lancement d'un large débat sur la mise en place d'un espace protégé sur les îles de Miquelon et Langlade** sont également prioritaires. Les services du MEDAD apporteront leur appui à la réalisation de ces projets.

- Pour mettre en œuvre ce plan d'action, **le renforcement des moyens humains et financiers de la DAF est indispensable**. Ceci permettrait de justifier la création d'un véritable « service environnement » au sein de la DAF, et de la faire évoluer vers une DAFE (Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement). Ce renforcement peut d'ailleurs se faire dans le respect des orientations budgétaires de l'Etat par un redéploiement de quelques postes dans le cadre de la fusion probable entre la DAF et la DE.

La période actuelle offre des opportunités remarquables pour la mise en œuvre rapide d'actions de conservation de la nature sur l'archipel :

- La définition d'une stratégie nationale de la biodiversité offre la garantie de s'inscrire dans les priorités de l'Etat et donc de bénéficier de moyens adaptés ;

- Le « Grenelle » de l'environnement a d'ores et déjà fait émerger, parmi les priorités évoquées dans les groupes de travail par les partenaires, la biodiversité, l'outre-mer et le milieu marin.

- Dans l'archipel comme ailleurs, la prise de conscience environnementale monte en puissance et rend plus facile qu'il y a quelques années l'émergence de mesures adaptées.

Ne pas profiter de ce contexte, a priori favorable, serait certainement une erreur. La concrétisation du plan biodiversité de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui pourra utilement se nourrir des propositions qui figurent dans ce rapport est donc une priorité à très court terme. Il faut également veiller à ce que le caractère ponctuel de cette mission ne soit pas l'occasion d'une « mise en sommeil » des dossiers sur la durée. Le suivi de l'évolution des projets passe nécessairement par le renouvellement de ce type de mission (en y associant éventuellement d'autres partenaires). En effet, nous avons pu vérifier sur place l'intérêt de la mission exploratoire qui avait été menée par M. Serge MULLER en 2006.



L'île aux Marins (Saint-Pierre) – Cliché J.-Ph. Sibley

## BIBLIOGRAPHIE

- Abraham D., 1986. Champignons des Iles. Corlet impr. S.A. Condé-sur-Noireau, 76 p.
- Abraham D., 1993. Papillons des Iles. Corlet impr. S.A. Condé-sur-Noireau, 76 p.
- Abraham D., 2002. Confit d'Anse ou Cuisinons les algues des Iles. Impr. mun. St Pierre, 28 p.
- Abraham D., 2007. Site internet « Nature SPM ». <http://danart.free.fr/naturespm>
- Allée C., 2002. Contrat de rivière de Savoyard, dossier préalable de candidature. Mémoire d'Ingénieur ENGEES Strasbourg, SODEPAR Saint-Pierre et Miquelon.
- Aubert de la Rüe E., 1944. Saint-Pierre et Miquelon. Editions de l'Arbre, Montréal, 260 p.
- Aubert de la Rüe E., 1970. Les îles Saint-Pierre et Miquelon, une enclave subarctique méridionale. Actes du colloque d'Helsinki « *Ecologie des régions subarctiques* », p. 289-292.
- Bosseaux M.E., 1965. Végétation et flore des îles Saint-Pierre et Miquelon. *Journal d'Agriculture tropicale et de botanique appliquée*, 12: 58-79, 194-210, 319-337, 454-495.
- Cameron A.W., 1967. Birds of the St Pierre and Miquelon Archipelago. *Nat. Can.*, 94 (4) : 389-420.
- Champigneulle Y., Moutounet Y. & Gerdeaux D., 2000. Etude de la production naturelle en salmonidés à Saint-Pierre et Miquelon en relation avec les caractéristiques des eaux douces, saumâtres et marines (période 1979-81). INRA, Thonon-les-Bains, rapport SHL, 179-00, 18 p.
- Cloutier R., Lemay Y. & Gerdeaux D., 2003. Rapport de mission à Saint-Pierre et Miquelon du 21 au 25 juillet 2003 sur la gestion piscicole des eaux douces. Université du Québec à Rimouski et INRA Thonon, 16 p.
- COSEPAC, 2006. Evaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Bec-croisé des sapins de la sous-espèce *Percna (Loxia curvirostra percna)* au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 34 p. ([www.registrelep.gc.ca/status/statusf.cfm](http://www.registrelep.gc.ca/status/statusf.cfm))
- COSEPAC, 2004. Evaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Quiscal Rouilleux (*Euphagus carolinus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 30 p. ([www.registrelep.gc.ca/status/statusf.cfm](http://www.registrelep.gc.ca/status/statusf.cfm))
- Desbrosse A., 1986. Statut des rapaces nicheurs de Saint-Pierre et Miquelon. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 56 (4) : 383-386.
- Desbrosse A., 1987a. Mammifères terrestres de Saint-Pierre et Miquelon. *Bulletin de l'ONC*, n°119 : 41-45.
- Desbrosse A., 1987b. Recensement du Lagopède des saules à Saint-Pierre et Miquelon. *Bulletin de l'ONC*, n°119 : 46-47.
- Desbrosse A., 1988. La conservation des oiseaux de l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon. In : Thibault, J.C. & Guyot, I. [Eds] Livre rouge des Oiseaux menacés des régions françaises d'Outre-mer. CIPO/ICBP Monographie, n°5 : 27-36.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1986. Le Choucas des tours (*Corvus monedula*) à Saint-Pierre et Miquelon. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 56 (3) : 291-294.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1987. Statut des mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon. *Arvicola*, 4 (1) : 13-21.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1988. Liste comparative des oiseaux de Saint-Pierre et Miquelon et de Terre-Neuve. *Alauda*, 56 (1) : 71-72.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1989. Statut des oiseaux marins nicheurs de Saint-Pierre et Miquelon. *Alauda*, 57 (4) : 295-307.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1992. Le Choucas des tours à Saint-Pierre et Miquelon (suite). *L'Oiseau et la R.F.O.*, 62 (3) : 287-288.
- Desbrosse A. & Etcheberry R., 1993. Nidification du pluvier siffleur (*Charadrius melodus*) à Saint-Pierre et Miquelon. *Alauda*, 61 (1) : 56-58.
- Dinard F., 2005. Bilan patrimonial- phase 1 : Etat des lieux de l'isthme de Miquelon-Langlade et de la lagune du Grand Barachois. Conservatoire du littoral, ONCFS, DAF Saint-Pierre et Miquelon
- Etcheberry R. (collab. M. Borotra), 1982. Les oiseaux de Saint-Pierre et Miquelon. Office National de la Chasse, 78 p.
- Etcheberry R., 1998a. Additions to the native flora of Saint-Pierre and Miquelon. *Canadian Field Naturalist*, 112 (2): 337-339.
- Etcheberry R., 1998b. Rare and unusual birds in St. Pierre et Miquelon. *The birders Journal*, 7 (4): 187-200 [article publié en français sur le site [www.gandcolombier.com/2003-geographie/nature/rarebird.html](http://www.gandcolombier.com/2003-geographie/nature/rarebird.html)].
- Etcheberry R., 2004. Flore de l'archipel [de Saint-Pierre et Miquelon] réputée rare et remarquable. Annexe 2, in Vallières, 2004.
- Etcheberry R., 2005a. Le Noël des oiseaux à Saint-Pierre et Miquelon. *Le Courrier de la Nature*, n°218, p. 15-17.
- Etcheberry R., 2005b. Les oiseaux marins à Saint-Pierre et Miquelon. *Le Courrier de la Nature*, n° 220, spécial « Oiseaux de mer », p. 70-71.

- Etcheberry R., Abraham D., Brassard G.R. & Favreau M., 1987. Les mousses des îles St-Pierre et Miquelon. *Can. J. Bot.*, 65 (5): 879-887.
- Etcheberry R., Abraham D. & Muller F., 2004. A travers les tourbières de Saint-Pierre et Miquelon. *L'écho des tourbières*, n° 9: 5-8.
- Etcheberry, R. & Borotra M., 1982. Les Oiseaux de St-Pierre et Miquelon. Rapport ONC, 78 p.
- Etcheberry R., 2007. Rapports ornithologiques 1997-2005 mis en ligne sur le site internet du « Grand Colombier ». <http://www.grandcolombier.com/geographie/nature/index.php>
- Gadant J., 1981. Problèmes forestiers à Saint-Pierre et Miquelon. Rapport d'une mission effectuée à Saint-Pierre et Miquelon. Services de l'Agriculture et de la forêt, 5 p.
- Gargominy O., 2003. Biodiversité et conservation dans les territoires français d'Outre-Mer [Saint-Pierre et Miquelon, pp. 87-92]. Comité français de l'UICN, Paris.
- Gerdeaux D., 2000. Rapport de mission à Saint-Pierre et Miquelon du 2 au 10 juillet 2000 sur la gestion piscicole des eaux douces. INRA, Thonon-les-Bains, 32 p.
- Hodapp R., 2003. Aménagement des ressources naturelles de Saint-Pierre-et-Miquelon. Etude de faisabilité. Cartographie et analyse du milieu naturel. Services de l'Agriculture et de la Forêt, Saint-Pierre et Miquelon, ONF international, Paris. Rapport de DESS Ressources Naturelles et Environnement, Univ. Metz et Nancy1, ENSAIA Nancy, 31 p. + 19 annexes.
- Jacquet P., 1981. Les Orchidées de Saint-Pierre et Miquelon. *L'Orchidophile*, 45 : 1756-1760.
- Le Gallo C. (Père), 1949. Esquisse générale de la flore vasculaire des îles St-Pierre et Miquelon, suivie d'un supplément sur les algues marines. *Contributions de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal*, n°65, 84 p., 29 fig.
- Le Gallo C. (Père), 1951. Florule bryologique des îles St.-Pierre et Miquelon. *Rev. Bryol. Lichen.*, 20 (1-2) : 43-93.
- Le Gallo C. (Père), 1952. Lichens des îles St-Pierre et Miquelon (Première Série). *Revue bryologique & lichénologique*, 21 (1-2) : 144-172.
- Le Gallo C. (Père), 1954. Les plantes vasculaires des îles St-Pierre et Miquelon. *Le Naturaliste Canadien*, 81 (5) : 105-132, (6/7) : 149-164, (8/9): 181-196, (10/11): 203-242.
- Lethier H., 1998. Propositions de zones humides en vue de leur désignation au titre de la convention de Ramsar. Agence EMC2I, MNHM, MATE, Paris, 42p.
- Lindroth C.H., 1953. Carabid Beetles of Newfoundland including St. Pierre et Miquelon. *Opusc. Ent. Suppl.*, 12, 168 p.
- Lindroth C.H., 1955. The Carabid beetles of Newfoundland including the French islands Saint-Pierre et Miquelon. Lund : *Entomologiska sällskapet*.
- Muller S., 2006. Conservation de la biodiversité à Saint-Pierre et Miquelon. Rapport de mission du 15 au 29 juillet 2006. Rapport non publié, 34 p.
- Paquin J., 2003. *Guide photo des oiseaux du Québec et des Maritimes*. Michel Quintin : Waterloo. 480 p.
- Paquin J. & Caron G., 1998. *Oiseaux du Québec et des Maritimes*. Michel Quintin : Waterloo. 390 p.
- Peters H.S. & Burleigh T.D., 1951. Birds of St Pierre and Miquelon islands. *Can. Field Nat.*, 65 (5):
- Pollett F.C. & Bridgewater P.B., 1973. A phytosociological classification of peatlands on central Newfoundland. *Can. J. For. Res.*, 3: 433-442.
- Poupin J. & Minet J.P., 1982a. Les populations de phoques des îles Saint-Pierre et Miquelon. 1. Les phoques gris. *International Council for the Exploration of the Sea C.M.*, n° 17 : 1-7.
- Poupin J. & Minet J.P., 1982b. Les populations de phoques des îles Saint-Pierre et Miquelon. 2. Les phoques communs. *International Council for the Exploration of the Sea C.M.*, n° 18 : 1-9.
- Rouleau E. & Lamoureux G., 1992. Atlas des plantes vasculaires de l'île de Terre-Neuve, des îles de Saint-Pierre et Miquelon. Fleurbec, Saint-Henri-de-Lévis, Québec, 777 p.
- Roux P., 1984. Contribution to the Carabid Fauna of St Pierre and Miquelon, France. *Entomologiste*, 40 (3): 113-116.
- Sibley D A, 2006. *Le guide Sibley des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*. Michel Quintin : Waterloo. 433 p.
- Tuck L.M. & Borotra M., 1972. Additions to the avifauna of St-Pierre et Miquelon. *Can. Field Nat.*, 86 (3)
- Vaillant F., 2000. Les Odonates de Saint-Pierre et Miquelon. *Martinia*, 16 (3) : 95-99.
- Valliergue L., 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon. Services de l'Agriculture et de la Forêt, Saint-Pierre & Miquelon et ONF international, Paris, 54 p. +annexes.
- Vasseur S., 2006. Le Conservatoire du Littoral en question. *L'Horizon, le journal de Miquelon*, n° 105 (juillet 2006) : 10-12.
- Wells E. D., 1976. A classification of peatlands in Eastern Newfoundland. Thesis, Dept. Biology, Memorial University of Newfoundland, St John's.



Une bibliographie complète (plus de 1900 références) sur Saint-Pierre-et-Miquelon (intégrant donc également les références des articles sur la biodiversité) a été établie par R. Etcheberry ; elle est disponible sur le site [www.grandcolombier.com/2003-bibliotheque/biblio/search.php](http://www.grandcolombier.com/2003-bibliotheque/biblio/search.php)

#### Sites Internet

[www.grandcolombier.com](http://www.grandcolombier.com) : données générales sur l'archipel  
[danart.free.fr/naturespm](http://danart.free.fr/naturespm) : données sur la biodiversité, faune et flore  
[www.patrickboez.com](http://www.patrickboez.com) : nombreuses photographies, en particulier sur l'avifaune et les cétacés  
[www.spmaviavis.com](http://www.spmaviavis.com) : données relatives à l'avifaune  
[www.lebaleineau.com](http://www.lebaleineau.com) : données relatives aux observations de cétacés  
[www.dune-miquelon-langlade.net](http://www.dune-miquelon-langlade.net) : site internet du Conservatoire du littoral  
[www.sondagespm.squarespace.com](http://www.sondagespm.squarespace.com) : Sondage SPM – Vox populi – La voix du peuple



L'Isthme vu depuis le sommet de Cuquemel (Langlade) – Cliché J.-Ph. Siblet



# ANNEXES

- 1 - **Compte rendu de la réunion d'installation du CSTPN du 30 juillet 2007**
- 2 - **Liste des étapes de création d'une réserve naturelle nationale**
- 3 - **Liste commentée des oiseaux observés**
- 4 - **Liste commentée des mammifères observés**
- 5 - **Liste commentée des insectes observés**
- 6 - **Liste commentée des espèces végétales remarquables observées et caractérisation de groupements végétaux**
- 7 - **Déroulement de la mission**



## ANNEXE 1

<u>Rédacteurs :</u> Frank Urtizbérica / B. Galiber d'Auque	Compte rendu de la réunion Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel N° 1-2007 du 30 juillet 2007	Destinataires : Les membres du conseil présents ou absents
--	---	--

Date de diffusion : \_\_\_\_\_

### Participants :

- M. le Préfet Yves FAUQUEUR
- M. Bruno GALIBER D'AUQUE (DAF)
- Mme Odile BEAUPERTUIS (CT)
- M. Gérard BRIAND (CT)
- M. Xavier HINDERMEYER (MEDAD-DNP/MCSI)
- M. Jean Philippe SIBLET (MNHN – dir. adjoint SPN)
- M. Serge MULLER (Université de Metz)
- M. Daniel BRIAND (Ifremer)
- M. Arnaud HORELLOU (MNHN responsable ZNIEFF)
- Mme Cathy PANSIER (CT)
- M. Frank URTIZBEREA (DAF)

### Absents excusés :

- M. Roger ETCHEBERRY
- M. Jean-Louis RABOTTIN
- M. Daniel GERDEAUX
- M. Thierry VOGENSTHAL

### **1. Installation du CSTPN**

Monsieur le préfet remercie les participants et rappelle les éléments réglementaires qui président à l'institution du CSTPN. Cette mise en place révèle l'intérêt du gouvernement pour l'archipel et ses spécificités naturelles en termes de faune, de flore mais aussi de milieux naturels. L'objectif est de permettre la gestion durable de l'espace, ce qui s'avère d'autant plus important que l'archipel est petit (1/20ème d'un département français).

Le CSTPN aura un rôle consultatif à disposition des élus et de l'administration sur toute question relative à la biodiversité. Le préfet et le président du Conseil Territorial y sont représentés. Un premier noyau de 6 personnes a été nommé par arrêté préfectoral du 2 juillet. Il s'agit de MM. Daniel BRIAND, Roger ETCHEBERRY, Jean-Louis RABOTTIN, Thierry VOGENSTAHL (experts locaux) et de MM. Daniel GERDEAUX et Serge MULLER (experts extérieurs).

La présidence provisoire du conseil est ensuite confiée à M. Serge MULLER en tant que président du CSRPN de Lorraine et membre du Conseil National de Protection de la Nature.

Une présentation du rôle du CSTPN est faite par X. HINDERMEYER, du MEDAD (cf. diaporama en PJ).

La composition du CSTPN s'appuie sur des personnalités ayant autorité dans les thématiques retenues.

Une discussion s'engage en vue d'étendre la composition du conseil. A l'unanimité les membres présents optent pour une extension aux personnes suivantes :

Experts locaux :

- Bruno LETOURNEL en tant qu'expert des mammifères terrestres.

Experts extérieurs :

- Daniel ABRAHAM en tant qu'expert de l'entomofaune ;
- Rodolphe DE VILLERS (expert canadien) sur les fonds marins sous réserve de son accord ;

Il est proposé qu'un autre expert canadien pour la faune terrestre puisse être intégré par la suite au conseil. Après leur accord, ces membres seront nommés par un nouvel arrêté préfectoral, autant que possible avant la prochaine réunion.

**Une réunion sera programmée courant octobre pour procéder à l'élection du président et du vice-président du conseil et adopter un règlement intérieur de fonctionnement (X. Hindermeyer en fournira un modèle).**

A la question de monsieur le préfet de savoir qui assumera les frais de déplacement ou de visioconférence, M. HINDERMEYER lui donne l'assurance que ceux-ci seront assumés par le MEDAD à travers une subvention de fonctionnement et que les appels-visio pourront être faits depuis la métropole (MEDAD).

Il y aura deux réunions par an dont la programmation sera faite en début d'année.

M. Gérard BRIAND demande ce que sera le pouvoir du CSTPN. Il lui est répondu que son rôle sera d'émettre des avis et qu'il peut également solliciter le MNHN pour expertise.

M. Daniel BRIAND souhaite connaître la zone maritime concernée. Il est répondu que l'intégralité de la ZEE sera prise en compte.

## 2. Inventaires faunistiques et floristiques

La présentation du cadre global, politique et réglementaire, dans lesquels s'inscrivent les inventaires ZNIEFF est assurée par Xavier HINDERMEYER, représentant du MEDAD (cf. diaporama en PJ).

L'objet de ces inventaires est une meilleure connaissance de la biodiversité nationale. C'est donc un socle de la connaissance.

Jean Philippe SIBLET et Arnaud HORELLOU font ensuite une présentation plus technique des ZNIEFF et de la méthode de travail du MNHN (cf. diaporama en PJ).

La première phase (établissement des listes d'espèces et d'habitats déterminants) sera confiée à Serge MULLER et Roger ETCHEBERRY (après accord de ce dernier) pour le milieu terrestre et Daniel BRIAND pour le milieu marin, avec l'aide du MNHN.

B. GALIBER d'AUQUE fait ensuite une présentation des échéances à venir pour la mise en place de ces inventaires :

Echéance	Phases	Experts	CSTPN	DAF	MNHN
Juillet 07	Installation CSTPN				
Octobre 07	Liste des espèces et habitats déterminants	Faire la liste : R. Et. / D.B./S. M.	validation	Saisie BdD	Aide saisie & pour info.
Avril 08	Zonage	Relier espèces et territoires : R. Et./expert	validation	Saisie carto.	Aide saisie
Juin 08	Validation nationale				X
Été 08	Compléments éventuels	Etudiants master ?	validation	Saisie	
Fin 08	Validation nationale				X

R. Et. : Roger ETCHEBERRY ; D.B. : Daniel BRIAND ; S. M. : Serge MULLER

**Le Conseil est chargé du suivi de cette opération, du choix des experts et de la validation locale des travaux.**

### **3. Plan biodiversité de Saint-Pierre-et-Miquelon**

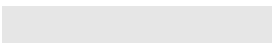
Après avoir rappelé l'intérêt du plan biodiversité et dans quel cadre il s'inscrit, B. GALIBER D'AUQUE présente l'état d'avancement de la version écrite pour Saint-Pierre-et-Miquelon : le MEDAD a été consulté sur le projet et ses remarques ont été intégrées dans le texte.

Il convient maintenant de procéder à sa validation définitive.

X. HINDERMEYER insiste sur la nécessité d'aboutir avant fin 2007. Il précise que ce texte – s'il doit refléter un consensus local – n'a pas de valeur normative en tant que tel. De plus, il est rédigé pour 2 ans et fera l'objet d'une évaluation en fin de parcours.

<p><b>Dans l'immédiat un avis du Conseil est sollicité sur le texte qui sera donc adressé aux membres par la DAF dans les meilleurs délais.</b></p>
---

Fin de la réunion à 12 H.





## ANNEXE 2

### ETAPES DE CREATION D'UNE RESERVE NATURELLE NATIONALE

- ❶ Réalisation du dossier préalable défini à l'article R. 332-1 du code de l'environnement (étude scientifique attestant d'un intérêt écologique au regard des objectifs prévus aux articles L. 332-1 et L. 332-2 du code de l'environnement, indication des milieux à protéger et leur superficie approximative ainsi que la liste des sujétions envisagées). Ce dossier peut émaner des services de l'Etat ou d'un établissement public (DIREN, DDAF, ONF), d'associations, de propriétaires ou de collectivités locales.
- ❷ Consultation du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) (commission « Aires protégées ») par le ministre chargé de la protection de la nature.
- ❸ Si avis favorable du CNPN, transmission d'une lettre d'instructions au préfet.
- ❹ Engagement des consultations locales, par le préfet, sur le dossier défini à l'article R.332-3 du code de l'environnement : enquête publique, information du président du conseil régional, consultation des collectivités territoriales intéressées, des administrations civiles et militaires, et le cas échéant, du comité de massif.  
*Possibilité (mais non obligation) de notification individuelle aux propriétaires ; cette notification est indispensable en cas de difficultés de tous ordres conduisant à prendre une instance de classement.*
- ❺ Sur la base des résultats de l'étape ❹, consultation de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et, le cas échéant, de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (si le projet de décret prévoit de réglementer les activités sportives telles que escalade, ski, randonnées, parapente etc...).
- ❻ Transmission par le préfet au ministre :
  - du projet modifié (texte du décret et plans) pour tenir compte des avis exprimés,
  - du dossier d'enquête complet et de la synthèse des avis recueillis.
- ❼ Engagement des consultations nationales : consultation par le ministre chargé de la protection de la nature :
  - du Conseil national de la protection de la nature (commission « Aires protégées »),
  - des ministres (pour avis ou pour accord conformément à l'article R. 332-9 du code de l'environnement).
- ❽ En cas d'accord des propriétaires, « finalisation » du décret, tenant compte des avis exprimés lors des consultations nationales.
- ❽bis En cas de désaccord des propriétaires, transmission du projet de décret (tenant compte des avis exprimés lors des consultations nationales) et de l'ensemble du dossier au Conseil d'Etat.
- ❾ Signature du décret (décret simple si ❽, décret en Conseil d'Etat si ❽bis) par le ministre chargé de la protection de la nature et, le cas échéant, par les autres ministres chargés de l'exécution du décret, puis par le Premier ministre.
- ❿ Publication au J.O.R.F.

## ANNEXE 3

### LISTE COMMENTÉE DES OISEAUX OBSERVÉS SUR SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON du 22 au 30 juillet 2007

Observateurs : Xavier HINDERMEYER et Jean-Philippe SIBLET accompagnés le 28/07 de P. BOEZ et les 25, 26 et 28/07 de R. ETCHEBERRY

Rédaction et clichés : Jean-Philippe SIBLET

**Plongeon catmarin** (*Gavia stellata*) – Red-throated Loon – Nom local : Bacayère de lac  
1 adulte en vol dans le secteur des “buttes dégarnies” à Miquelon le 26/07.

**Plongeon imbrin** (*Gavia immer*) – Common Loon – Plongeon huard – Nom local : Bacayère  
1 adulte en vol en mer le 26/07 au milieu de la route de l’Isthme. 5 immatures dans le secteur du Petit Barachois à Miquelon le 29/07.

**Pétrel fulmar** (*Fulmarus glacialis*) – Northern Fulmar - Fulmar boréal – Nom Local : Poule mauve.

Une dizaine d’individus les 22 et le 24/07 à proximité du Grand Colombier (Saint-Pierre). Aucune preuve de reproduction malgré la présence de nombreux secteurs favorables.

**Puffin majeur** (*Puffinus gravis*) – Greater Shearwater – Nom local : Dadin

Au minimum un individu en 30 minutes d’observation en mer à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre) le 23/07. Toutefois, la distance éloignée des oiseaux laisse à penser qu’ils devaient être probablement plus nombreux.

**Puffin fuligineux** (*Puffinus griseus*) – Sooty Shearwater – Nom local : Dadin

8 individus en 30 minutes d’observation en mer à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre), le 23/07.

**Puffin des Anglais** (*Puffinus puffinus*) – Manx Shearwater – Nom local : Dadin

Un oiseau entre Saint-Pierre et Langlade le 22/07. Une cinquantaine d’individus en 30 minutes d’observation en mer à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre) le 23/07.

**Pétrel culblanc** (*Oceanodroma leucorhoa*) – Leach’s Storm-Petrel - Océanite culblanc – Nom local : Satanique ou Galpute

Très nombreux dans la nuit du 24 au 25/07 sur l’île du Grand Colombier où 136.000 couples ont été dénombrés en 2006 faisant de ce site une des principales colonies de reproduction mondiale de l’espèce (certes loin des 3.600.000 couples de Baccalieu à Terre-Neuve).

**Fou de Bassan** (*Morus bassanus*) – Northern Gannet – Nom local : Marga

Présent en petit nombre autour de l’archipel. Plus d’une centaine devant la Pointe du Diamant (Saint-Pierre) en 30 minutes le 23/07. Seuls des adultes ont été observés, probablement en provenance des colonies de Terre-Neuve, l’espèce ne se reproduisant pas dans l’archipel.

**Cormoran à aigrettes** (*Phalacrocorax auritus*) – Double-crested Cormorant

Un immature le 23/07 à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre). Beaucoup plus présent à Miquelon et Langlade. Deux individus dans le port de Miquelon le 26/07. Maximum de 7 individus le 29/08 à l'Étang de Mirande.

**Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) – Great Cormorant

Nicheur sur l'île du Grand Colombier. Présent en petit nombre autour de Saint-Pierre. Plus rare sur Miquelon-Langlade.

**Aigrette bleue** (*Egretta coerulea*) – Little Blue Heron

Un individu adulte le 31 juillet s'envole d'un des étangs bordant la piste de l'aérodrome de Saint-Pierre, conséquence possible de l'arrivée de la dépression tropicale « Chantal ».

**Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) – Canada Goose – nom local « Outarde »

Une cinquantaine d'individus au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07. La rareté relative de l'espèce dans l'archipel contraste avec l'explosion démographique des populations introduites en métropole !



Bernaches du Canada – Grand Barchois (Miquelon) – 26/07/2007

**Canard noirâtre** (*Anas rubripes*) – American Black Duck – Canard noir

Jusqu'à 7 individus adultes sur l'Étang Boulot à Saint-Pierre pendant le séjour. 1 le 22/07 à Savoyard (Saint-Pierre).

**Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*) - Mallard

Quelques individus à l'origine douteuse sur l'Étang Boulot à Saint-Pierre pendant le séjour.

**Canard pilet** (*Anas acuta*) – Northern Pintail – Nom local : Canard gris

Une femelle sur l'Étang Boulot (Saint-Pierre) le 25/07 et 4 au même endroit le 30/07. Trois au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.

**Sarcelle de la Caroline** (*Anas carolinensis*) – Green-winged teal – Sarcelle à ailes vertes

5/6 individus au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07. 1 femelle à l'étang de Mirande le 29/07.



**Fuligule a tête noire** (*Aythya affinis*) – Lesser Scaup – Petit fuligule – Nom local : Macreuse  
Un mâle immature est présent sur l'Étang Boulot à Saint-Pierre pendant toute la durée du séjour.

**Fuligule indéterminé** (*Aythya species*)

Un couple de fuligules est noté le 27/07 à l'extrémité nord de l'étang de Mirande. L'identification spécifique n'a pas été possible.

**Macreuse à ailes blanches** (*Melanitta deglandi*) – White-winged Scoter – Nom local : Bêlarge

3 adultes en vol le 23/07 à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre). Autrefois considérée comme une sous-espèce de la Macreuse brune (*Melanitta fusca deglandi*), elle est aujourd'hui reconnue par la plupart des taxonomistes comme une espèce à part entière possédant d'ailleurs une sous-espèce sibérienne « *stenegeri* » (AERC TAC, Sangster et al., 2005).

**Harle huppé** (*Mergus serrator*) – Red-breasted Merganser – Nom local : Bec-scie

1 femelle à Savoyard (Saint-Pierre) le 22/07. 5 à 6 nichées sur l'étang de Mirande les 25, 26 et 27/08 (jusqu'à 12 jeunes pour une nichée). Plus aucune sur l'étang le dimanche 28, probablement en raison de la présence d'un hors-bord, trois couvées se tenant côté « mer ».

Une femelle au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.



Harle huppé femelle avec jeunes – Etang de Mirande – 20/07/2007

**Pygargue à tête blanche** (*Haliaeetus leucocephalus*) – Bald Eagle

Un couple avec un jeune à peine volant au Cap aux Morts (Langlade) le 22/07. Deux adultes sur la presqu'île de Miquelon le 27/07. 5 à 6 couples se reproduisent dans l'Archipel.

**Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) – Northern Harrier

Un male adulte au niveau de la Lagune de Miquelon le 26/07.

**Autour des palombes** (*Accipiter gentilis*) – Northern Goshawk

Un adulte et 2 juvéniles à Béliveau (Miquelon) le 28/07. L'envol des jeunes nous évitera une attaque des adultes que l'on nous a décrite comme particulièrement virulente au point que des panneaux d'information alertent les promeneurs sur les risques encourus !

**Buse pattue** (*Buteo lagopus*) – Rough-legged Hawk

Un couple nicheur sur le Grand Colombier le 24/07.

**Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) – Merlin – Nom local : Mangeur de poules ou Faux-mouché

Un à Langlade et 1 dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 22/07.

**Pluvier argenté** (*Pluvialis squatarola*) – Black-bellied Plover

1 adulte en plumage nuptial le 26/07 au Grand Barchois (Miquelon).

**Gravelot semipalmé** (*Charadrius semipalmatus*) – Semipalmated Plover – Pluvier semipalmé – Nom local : Piuit

7 à proximité du port de Miquelon le 26/07. 50+ au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.

**Pluvier siffleur** (*Charadrius melodus melodus*) – Piping Plover

4 adultes le 26/07 dans le secteur de l'ouverture du Grand Barchois sur la mer. 2 nichées (une de deux juvéniles âgés de moins d'une semaine et une de deux juvéniles âgés de 3 semaines) sur la plage entre le coin de sable et les Tétons de la Mère Dibarboure au sud de l'Isthme de Langlade.



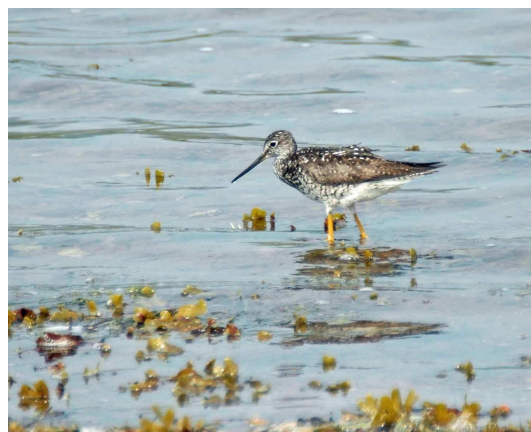
Pluvier siffleur – Isthme de Langlade (Cliché P. Boëz)

**Pluvier Kildir** (*Charadrius vociferus*) – Kildeer

Un individu en plumage nuptial le 26/07 au Grand Barchois – Marais de Lamanthe (Miquelon).

**Grand Chevalier à pattes jaunes** (*Tringa melanoleuca*) – Greater Yellowlegs – Chevalier criard - Nom local : longs-pieds

1 à 2 individus pendant tout le séjour à l'Étang Boulot et à Savoyard (Saint-Pierre). Une dizaine dans le secteur de l'étang de Mirande (Miquelon) du 26 au 29/07. Une cinquantaine d'individus dans le secteur de Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.



Grand Chevalier à pattes jaune – Grand Barchois – 26/07/07

**Petit Chevalier à pattes jaunes** (*Tringa flavipes*) – Lesser Yellowlegs – Chevalier à pattes jaunes – Nom local : Longs pieds

2 le long de l'étang de Mirande (Miquelon) le 25/07. 10 individus au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.

**Chevalier grivelé** (*Actitis macularia*) – Spotted Sandpiper – Nom local : Alouette

2 à l'Etang Boulot (Saint-Pierre) et 4 dans le secteur du Cap percé (Langlade) le 22/07. Présent et probablement nicheur sur l'Île du Grand Colombier le 24/07. Une dizaine (adultes et jeunes) à l'Etang de Mirande les 28 et 29/07.



Chevalier grivelé – Béliveau – 28/07/2007

**Courlis corlieu** (*Numenius phaeopus hudsonicus*) – Wimbrel – Courlis hudsonien – Nom local : Corlieu

Un dans la Vallée du Millieu (Saint-Pierre) le 22/07. 7 à la Pointe du Diamant (Saint-Pierre) le 23/07. Une trentaine dans les marais « Dagort » (Miquelon) le 26/07. 16 au Cap de Miquelon le 29/08. La sous-espèce « *hudsonicus* » est une bonne candidate à l'élévation au rang d'espèce dans les prochaines années en raison de ses caractères morphologiques très spécifiques (croupion et sous-alaires sombres, taille du bec, isolement géographique....)

**Tournepierre à collier** (*Arenaria interpres*) – Ruddy Turnstone – Nom local : Pied rouge

Un individu au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07. 3 sur la plage au niveau de l'Etang de Mirande le 28/07 et 1 le 29/07.

**Bécasseau maubèche** (*Calidris canutus*) – Red Knot

Au minimum une vingtaine (mais probablement beaucoup plus) au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.

**Bécasseau sanderling** (*Calidris alba*) – Sanderling

Un individu en plumage nuptial le 26/07 au Grand Barchois (Miquelon).

**Bécasseau semipalmé** (*Calidris pusilla*) – Semipalmated Sandpiper – Nom local : Alouette

Une vingtaine d'individus au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07.

**Bécasseau minuscule** (*Calidris minutilla*) – Least Sandpiper – Nom local : Alouette

Une quinzaine au Grand Barchois (Miquelon) le 26/07. Un à l'étang de Mirande les 28 et 29/07.

**Bécasseau de Bonaparte** (*Calidris fuscicollis*) – White-rumped Sandpiper – Bécasseau à croupion blanc – Nom local : Alouette

6 individus le 26/07 au Grand Barchois (Miquelon).



**Limnodrome à bec court** (*Limnodromus griseus*) – Short-billed Dowitcher – Bécassin roux  
– Nom local : Bécasseau

8 individus (dont 1 en plumage nuptial) au Grand Barachois le 26/07. 4 dont un en plumage nuptial à l'étang de Mirande les 28 et 29/07.



Limnodromes à bec court – Etang de Mirande – 28/07/2007

**Bécassine de Wilson** (*Gallinago delicata*) – Wilson's Snipe

Une au Grand Barachois (Miquelon) le 26/07. 1 dans le bois de Mirande le 27/07. 1 à l'étang du Chapeau (Mirande) les 28 et 29/07.

**Labbe parasite** (*Stercorarius parasiticus*) – Parasitic Jaeger

1 adulte devant la Pointe du Diamant (Saint-Pierre) le 23/07.

**Mouette atricille** (*Larus atricilla*) – Laughing Gull

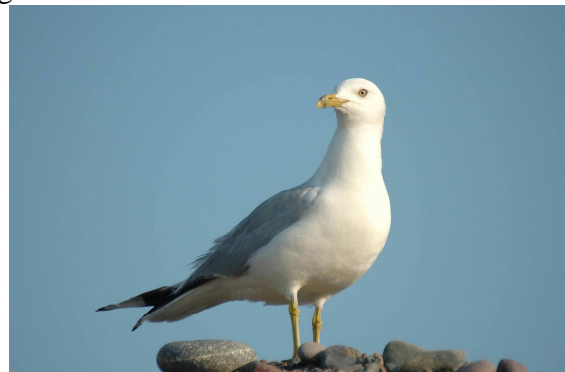
Observation intéressante d'un individu en plumage de 2<sup>ème</sup> hiver dans le port de pêche de Saint-Pierre puis à l'Etang Boulot le 22/07.

**Mouette rieuse** (*Larus ridibundus*) - Black-headed Gull

Une adulte en plumage hivernal est présente sur l'étang Boulot (Saint-Pierre) pendant tout le séjour.

**Goéland à bec cerclé** (*Larus delawarensis*) – Ring-billed Gull

Commun dans tout l'archipel avec toutefois des effectifs plus importants sur Miquelon et Langlade. Comme pour le Goéland d'Amérique, la proportion d'adultes est extrêmement importante, signe d'une faible réussite de la reproduction ?



Goéland à bec cerclé – Miquelon – 28/07/2007

**Goéland d'Amérique** (*Larus smithonianus*) – American Herring Gull

Jusqu'à 200 individus dans le port de Saint-Pierre pendant le séjour, essentiellement des adultes. Très peu d'immatures et de juvéniles. Autrefois considéré comme une sous-espèce du Goéland argenté, la plupart des taxonomistes considèrent *Larus smithonianus* comme une espèce à part entière.



Goéland d'Amérique – Saint-Pierre – 23/07/2007

**Goéland brun** (*Larus fuscus*) – Lesser Black-backed Gull

Un individu en plumage de 2ème année le 23/07 dans le port de pêche de Saint-Pierre.

**Goéland marin** (*Larus marinus*) – Great Black-backed Gull

Présent en petit nombre dans l'ensemble de l'archipel. Regroupement de quelques dizaines d'individus dans le port de pêche de Saint-Pierre.

**Mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*) – Black-legged Kittiwake – Nom local : Goéliche

Une centaine de couples reproducteurs sur le Grand Colombier (Saint-Pierre). 2 à 300 couples nicheur sur le Cap de Miquelon. La saison de reproduction semble avoir été particulièrement médiocre puisque seul 2 ou 3 juvéniles ont été observés dans la colonie du Grand Colombier. Par ailleurs dans les rassemblements d'oiseaux observés à Miquelon (Étang de Mirande) ou à Saint-Pierre (Savoyard, Pointe du Diamant), seuls des adultes ont été contactés



Mouettes tridactyles – Cap de Miquelon – 27/07/2007

**Sterne caspienne** (*Sterna caspia*) – Caspian Tern

Deux adultes dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 23/07. Une pêche dans le port de plaisance de Saint-Pierre le 24/07.

**Sterne pierregarin** (*Sterna hirundo*) – Common Tern – Nom local : Kiri

Plusieurs colonies importantes :

Saint-Pierre : sur un îlot de l'étang de Savoyard. Nombreux jeunes volants à la fin du séjour

Miquelon : colonie mixte avec des Sternes arctiques sur un îlot et sur le cordon de galets de l'étang du Chapeau.

Colonie mixte sur la plage située au sud du Goulet de Langlade (Grand Barachois).

**Sterne arctique** (*Sterna paradisaea*) – Arctic Tern – Nom local : Kiri

Une cinquantaine de couples nicheurs sur le cordon de galet de l'Isthme au niveau des marais « Dagort » (Miquelon) le 26/07.



Sterne arctique – Etang Chapeau (Mirande) – 28/07/2007

**Guillemot de Troïl** (*Uria aalge*) – Common Murre – Guillemot Marmette Nom local : Gode Nicheur sur le Grand Colombier. C'est l'espèce d'alcidés la plus rare et les effectifs nicheurs n'excèdent probablement pas quelques dizaines de couples. Toutefois, bien que très probable la reproduction de l'espèce sur le Grand Colombier n'a pas encore été prouvée de façon certaine.

**Petit pingouin** (*Alca torda*) - Razorbill – Pingouin torda Nom local : Made Nicheur sur le Grand Colombier (Saint-Pierre). C'est le deuxième alcidés en terme d'effectifs, avec probablement plus de 200 couples nicheurs. 3 ou 4 individus notés au Cap de Miquelon le 27/07.

**Guillemot à miroir** (*Cepphus grylle*) – Black Guillemot – Nom local : Pigeon de mer Extrêmement abondant tout le long des côtes rocheuses. L'espèce se reproduit partout où les milieux sont favorables avec des densités souvent importantes, notamment dans le secteur du Grand Colombier.

**Macareux moine** (*Fratercula artica*) – Atlantic Puffin – Nom local : Calculot Colonie reproductrice sur l'Île du Grand Colombier. Il n'existe pas d'estimation récente des effectifs, mais il est probable qu'elle dépasse les 10.000 couples nicheurs.



Macareux moines (Grand Colombier – 24/07/2007)



**Pigeon biset** (*Columba livia*) – Rock pigeon

Communs à Saint-Pierre. Il s’agit classiquement de pigeons de type “biset”, largement hybridés avec des races domestiques, bien que certains individus soient assez proches de la souche sauvage.

**Martin pêcheur ceinturé** (*Ceryle alcyon*) - Belted Kingfisher – Martin-pêcheur d’Amérique

Un adulte dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 23/07. Un couple niche probablement dans ce secteur des transports de nourriture ayant été détectés par des observateurs locaux.

**Pic flamboyant** (*Colaptes auratus*) – Northern flicker – Nom local : Pic-bois

Un individu en vol à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Moucherolle à ventre jaune** (*Empidonax flaviventris*) – Yellow-bellied Flycatcher

Une à Cuquemel (Langlade) le 27/07. Au moins 5 individus dans le secteur de Béliveau (Miquelon) le 28/07.



Moucherolle à ventre jaune – Belliveau (Miquelon) – 28/07/2007

**Viréo à tête bleue** (*Vireo solitarius*) – Blue-headed Vireo

Deux chanteurs dans le secteur de Béliveau (Miquelon) le 28/07.



Viréo à tête bleue – Béliveau (Miquelon) – 28/07/2007

**Viréo indéterminé** (*Vireo species*)

3 chanteurs dans le secteur de Béliveau (Miquelon) le 28/07 n'ont pas été identifiés spécifiquement. Leur chant était toutefois différent de celui des Viréos à tête bleue entendus par la suite.

**Corneille d'Amérique** (*Corvus brachyrhynchos*) – American Crow

Présente en petit nombre sur l'archipel. Rarement plus de 3 ou 4 oiseaux ensemble.

**Grand corbeau** (*Corvus corax*) – Common Raven

Un le 22/07 au dessus de l'Île aux Marins (Saint-Pierre). 2 dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 23/07. Un couple dans le port de Saint-Pierre et un couple nicheur sur le Grand Colombier (24/07). 2 individus sur une carcasse de phoque le 26/07 au Grand Barachois (Miquelon). Un individu au Cap de Miquelon le 29/07.

**Alouette haussecol** (*Eremophila alpestris*) – Horned Lark – Nom local : Ortolan

Un couple nourrit ses deux jeunes devant le « Maxotel » à Miquelon du 25 au 28/07.



Alouette haussecol juvénile – Miquelon – 29/07/2007

**Hirondelle bicolore** (*Tachycineta bicolor*) – Tree Swallow – Nom local : Martinet

3 ou 4 adultes accompagnés d'un juvénile le 22/07 dans la Vallée du Millieu (Saint-Pierre) Un individu est vu rentrer dans un nichoir au même endroit le 23/07. 2 le 26/07 au Grand Barachois (Miquelon).

**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) – Barn Swallow – Hirondelle de cheminée – Nom local : Martinet

Un adulte le 22/07 dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre). 2 le 26/07 au Grand Barachois (Miquelon).

**Mésange à tête brune** (*Poecile hudsonicus*) – Boreal Chickadee

Présente un petit nombre dans la Vallée du Milieu et dans la Vallée des Sept Etangs (Saint-Pierre) (une famille adultes et juvs). Notée le 27/07 dans le Bois de Mirande et à Cuquemel (Langlade). Notée le 27/07 à Cuquemel (Langlade) et le 28/07 à Béliveau (Miquelon).

**Sittelle à poitrine rousse** (*Sitta canadensis*) – Red-breasted Nuthatch

1 dans le secteur des « buttes dégarnies » (Miquelon) le 26/07. 3 cherchant leur nourriture dans la laisse de mer ou dans les oyats sur les buttereaux le 26/07 dans le secteur du Grand Barachois (Miquelon). Comportement et milieu insolites ! Notée à Cuquemel et à Belle-Rivière (Langlade) le 27/07. Notée à Béliveau (Miquelon) le 28/07. Notée au Cap de Miquelon le 29/07.



Sittelle à poitrine rousse – Grand Barachois (Miquelon) – 26/07/2007

**Grimpereau brun** (*Certhia americana*) – Brown Creeper

Observation notable d'un individu à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*) - Winter Wren

Un chanteur à Langlade dans le secteur de l'Anse du Gouvernement et 1 dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 22/07. 1 chanteur dans le bois de Mirande le 26/07.

**Roitelet à couronne dorée** (*Regulus satrapa*) – Golden-crowned Kinglet

Un dans le bois de Mirande le 27/07. Noté à Cuquemel (Langlade) le 27/07. Noté à Béliveau (Miquelon) le 28/07. Noté au Cap de Miquelon le 29/07

**Roitelet à couronne rubis** (*Regulus calendula*) – Ruby-crowned Kinglet

Un adulte nourrissant 2 jeunes dans le bois de Mirande le 27/07. Noté à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Grive solitaire** (*Catharus guttatus*) - Hermit Thrush

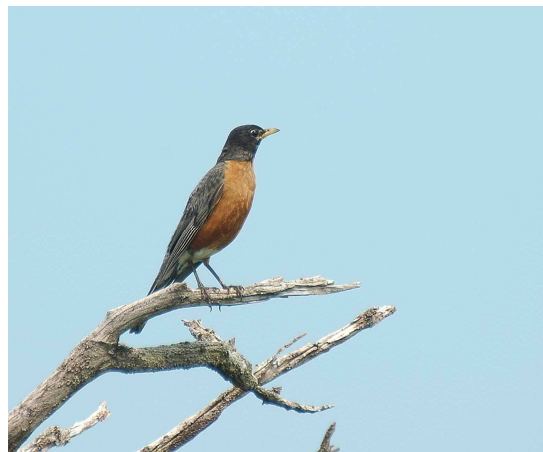
Un individu avec la becquée à Cuquemel (Langlade) le 27/07. Deux chanteurs à Béliveau (Miquelon) le 28/07.

**Grive à joues grises** (*Catharus minimus*) – Gray-cheeked Thrush

Une à Béliveau (Miquelon) le 28/07.

**Merle d'Amérique** (*Turdus migratorius*) – American Robin

Assez commun dans l'ensemble de l'archipel. Curieusement, se rencontre aussi bien dans des milieux ouverts (naturels ou rudéraux) que dans la forêt boréale.



Merle d'Amérique mâle (Langlade) – 28/07/2007

**Etourneau sansonnet** (*Sturnus vulgaris*) – European Starling – Nom local : Merle noir  
Globalement peu abondant. Regroupements de quelques dizaines d'individus dans l'agglomération de Saint-Pierre. Effectifs plus importants dans le village de Miquelon. Individus isolés ou par petits groupes de 2/3 oiseaux ailleurs dans l'archipel.

**Jaseur d'Amérique** (*Bombcilla cedrorum*) – Cedar Waxwing  
7 le 27/07 et 10 le 28/07 dans le Bois de Mirande. Un à Béliveau (Miquelon) le 28/07.



Jaseur d'Amérique – Béliveau (Miquelon) – 28/07/2007

**Paruline jaune** (*Dendroica petechia*) - Yellow Warbler – Nom local : Serin ou Petit Jaune  
2/3 individus dans le secteur des buttes dégarnies (Miquelon) le 26/07. 2 à Cuquemel (Langlade) le 27/07. 1 à Béliveau (Miquelon) le 28/07.

**Paruline rayée** (*Dendroica striata*) – Blackpoll Warbler  
Un mâle à Cuquemel (Langlade) le 27/07. 1 mâle à Béliveau (Miquelon) le 28/07.

**Paruline noire et blanche** (*Mniotilta varia*) – Black-and-White Warbler  
Un mâle à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Paruline des ruisseaux** (*Seiurus noveboracensis*) – Northern Waterthrush  
2/3 chanteurs dans le bois de Mirande et à Cuquemel (Langlade) le 27/07. Une à Béliveau (Miquelon) le 28/07.

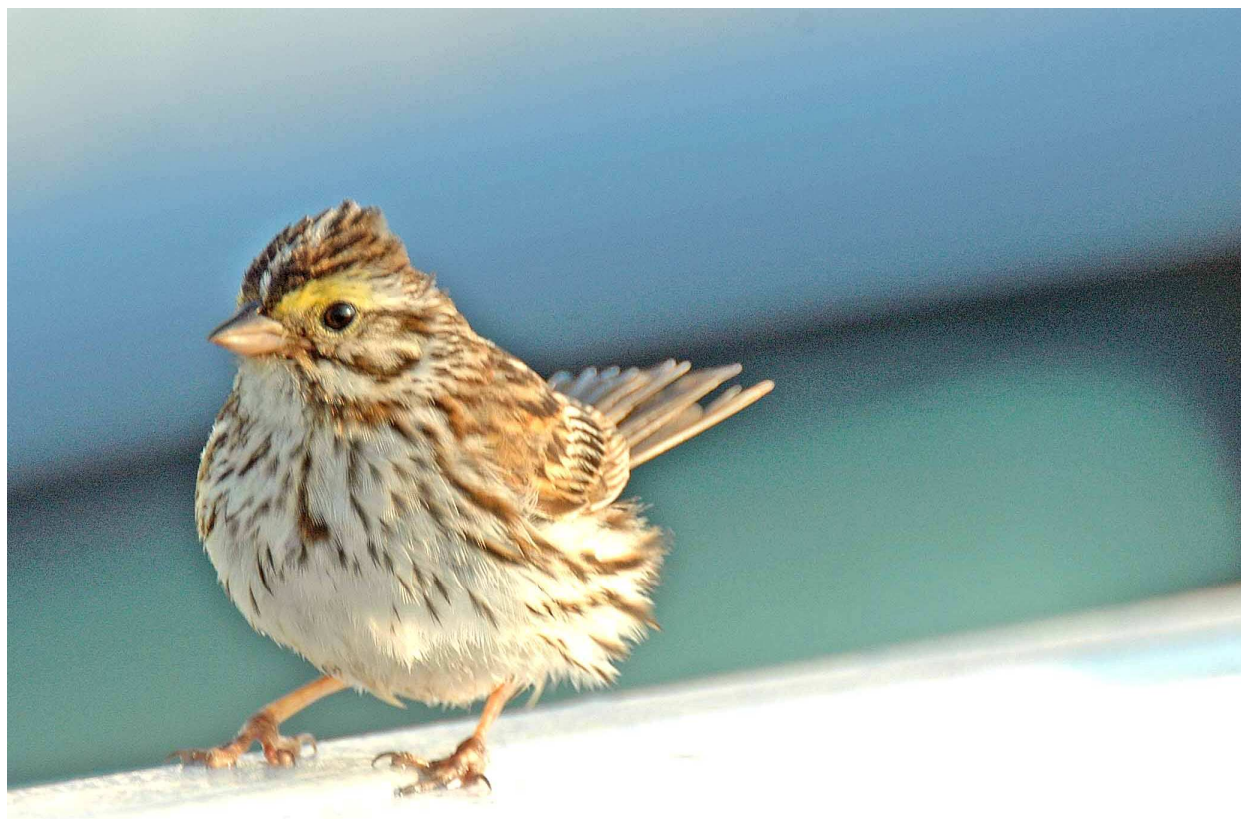
**Paruline triste** (*Oporornis philadelphia*) - Mourning Warbler  
Un mâle avec la becquée le 27/07 dans le bois de Mirande. Une femelle à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Paruline masquée** (*Geothlypis trichas*) – Common Yellowthroat  
1 mâle et un juvénile le 27/07 à Cuquemel (Langlade). 1 mâle à Béliveau (Miquelon) le 28/07.



**Paruline à calotte noire** (*Wilson's Warbler*) – *Wilsonia pusilla*  
Un mâle à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Bruant des prés** (*Passerculus sandwichensis*) – Savannah Sparrow  
Quelques individus dans le secteur de Savoyard/Diamant (Saint-Pierre) le 22/07.  
Étonnamment commun sur le plateau de l'Île du Grand Colombier les 24 et 25/07.  
Probablement l'espèce la plus commune sur l'archipel à cette saison, avec des regroupements post-nuptiaux de plusieurs dizaines d'individus, notamment dans le secteur de la carrière à Miquelon. Fréquente pratiquement tous les types de milieux y compris les jardins.



Bruant des prés – Miquelon – 28/07/2007

**Bruant fauve** (*Passerella iliaca*) - Fox Sparrow – Nom local : Gratteur

Une des espèces les plus communes de l'archipel. Fréquente différents types de milieux : forêt boréale, tourbière boisée...



Bruant fauve – Béliveau (Miquelon) – 28/07/2007

**Bruant chanteur** (*Melospiza melodia*) – Song Sparrow

Un adulte le 22/07 dans le secteur du « frigorifique » à Saint-Pierre. Deux chanteurs dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 23/07.

**Bruant des marais** (*Melospiza georgiana*) – Swamp Sparrow

Deux chanteurs dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 23/07. 4 ou 5 dans le secteur des « buttes dégarnies » (Miquelon) le 26/07. Un au ruisseau « Debons » (Langlade) le 27/07. Un à Belliveau (Miquelon) le 28/07. Quelques-uns sur la presqu'île de Miquelon le 29/07.

**Bruant à gorge blanche** (*Zonotrichia albicollis*) – White-throated Sparrow

2/3 chanteurs dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) pendant le séjour. Plusieurs chanteurs à Cuquemel et 1 à « Belle-Rivière » (Langlade) le 27/07.

**Junco ardoisé** (*Junco hyemalis*) – Dark-eyed Junco

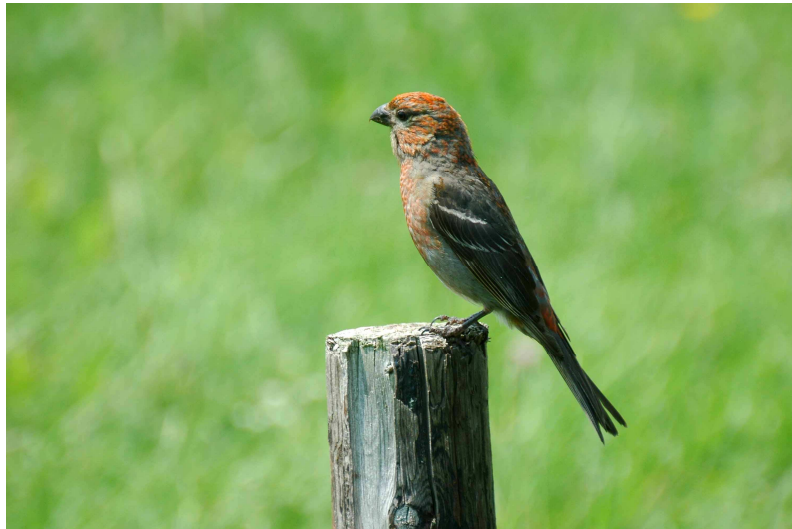
Un adulte dans la Vallée du Milieu (Saint-Pierre) le 25/07.

**Quiscale bronzé** (*Euphagus carolinus*) – Common Grackle

Une vingtaine d'individus à Pointe Blanche (Saint-Pierre) le 30/07.

**Durbec des sapins** (*Pinicola enucleator*) – Pine Grosbeak – Nom local : Bouvreuil

Un chanteur à Cuquemel et un mâle au ruisseau « Debons » (Langlade) le 27/07. Un chanteur à Béliveau (Miquelon) le 28/07.



Durbec des sapins – Langlade – 27/07/2007

**Beccroisé bifacié** (*Loxia leucoptera*) – White-winged Crossbill  
Un chanteur à Cuquemel (Langlade) le 27/07.

**Chardonneret jaune** (*Carduelis tristis*) – American Goldfinch  
Un dans la Vallée du Millieu (Saint-Pierre) le 22/07.

**Moineau domestique** (*Passer domesticus*) – House sparrow  
Assez commun dans les agglomérations de Saint-Pierre et de Miquelon mais avec des effectifs relativement limités (quelques dizaines).

Soit 97 espèces

#### Références bibliographiques

- AERC TAC (2003).- AERC TAC's Taxonomic Recommendations. Online version : [www.arec.eu](http://www.arec.eu)  
ETCHEBERRY R. (2006).- Liste comparée des oiseaux de Saint-Pierre et Miquelon et de Terre-Neuve. Document publié sur internet.  
PAQUIN J. (2003).- Guide photo des oiseaux du Québec et des Maritimes. Michel Quintin : Waterloo. 480 p.  
PAQUIN J. & CARON G. (1998).- Oiseaux du Québec et des Maritimes. Michel Quintin : Waterloo. 390 p.  
SANGSTER G., COLLINSON J.M., HELBIG A.J., KNOX A.G. & D.T. PARKIN (2005).- Taxonomic recommendations for British birds : third report. Ibis 147 : 821-826.  
SIBLEY D. A. (2006).- *Le guide Sibley des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*. Michel Quintin : Waterloo. 433 p.



Sittelle à poitrine rousse – Miquelon – 28/07/2007

## ANNEXE 5

### LISTE COMMENTÉE DES MAMMIFÈRES OBSERVÉS SUR SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON du 22 au 30 juillet 2007

Rédaction et clichés : Jean-Philippe SIBLET

**Lièvre variable** (*Lepus americanus*) – Snowshoe Hare – Nom local : Lapin

De nombreuses traces d'abrouissement de la végétation ont été notées sur Miquelon et Langlade. Un individu observé le 27/07 à Belle Rivière (Langlade). Cette espèce introduite sur l'archipel possède des populations importantes qui compromettent la régénération de la forêt boréale.

**Campagnol des champs** (*Microtus pensylvanicus*) – Meadow Vole – Nom local : Mulot

Très présent sur l'Île du Grand Colombier : nombreux terriers et un individu vu le 24/07. Des cas de prédation d'œufs de Pétrels culblancs ont été notés. Par contre cette présence explique certainement que l'Île du Grand Colombier soit le seul site de reproduction de la Buse pattue sur l'archipel.

**Renard roux** (*Vulpes vulpes*) – Red Fox

Espèce également introduite sur l'archipel. Des traces ont été notées sur la presqu'île de Miquelon le 29/07.

**Phoque veau-marin** (*Phoca vitulina*) – Harbour Seal – Phoque commun

350 individus le 26/07 dans la lagune du Grand Barachois (Miquelon). Noté en petit nombre partout le long des côtes de l'archipel, y compris dans le port de Saint-Pierre.



Phoques veaux-marins – Grand Barachois – 26/07/2007

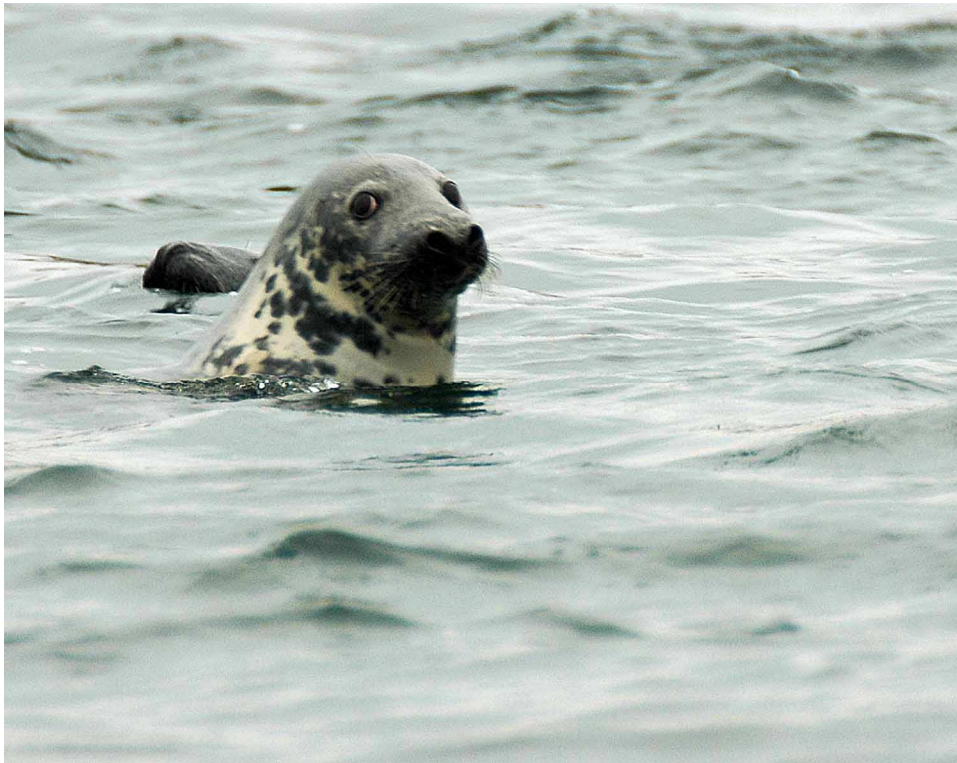




Phoques veaux-marins – Grand Barachois – 26/07/2007

**Phoque gris** (*Halichoerus grypus*) – Grey Seal

Environ 200 individus le 26/07 dans la lagune du Grand Barachois (Miquelon). Comme l'espèce précédente, l'espèce se rencontre communément tout le long des côtes de l'archipel.



Phoque gris – Lagune du Grand Barachois – 26/07/2007

**Cerf de Virginie** (*Odocoileus virginianus*) – White-tailed Deer – Nom local : Chevreuil

Plusieurs individus observés sur le Cap de Miquelon les 27 et 29/07. Traces d'abrouissement dans toutes les forêts boréales de Langlade et de Miquelon. Le cheptel de cette espèce introduite récemment, estimé à plus de 600 têtes, est beaucoup trop important pour permettre une régénération de la forêt déjà fortement contrainte par la régression de l'aire de répartition des résineux et l'impact du Lièvre variable. En l'absence d'une pression cynégétique accrue ramenant les effectifs à un niveau supportable pour la forêt (150 à 200 têtes maximum), celle-ci est condamnée à disparaître.

**Petit Rorqual** (*Balaenoptera acutorostrata*) – Minke Whale

Un individu observé à courte distance pendant une dizaine de minutes entre le Grand Colombier et Langlade le 22/07.

## ANNEXE 5

### LISTE COMMENTÉE DES INSECTES OBSERVÉS SUR SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 22 au 30 juillet 2007

Observateurs : Arnaud HORELLOU accompagnés le 28/07 de Patrick BOEZ et les 25, 26 et 28/07 de Roger ETCHEBERRY

Rédaction : Arnaud HORELLOU

#### ODONATES :

**Aeshne** (*Aeshna* sp.) – Darner : quelques individus qui n'ont pu être identifiés jusqu'à l'espèce ont été observés, l'un au Grand Colombier le 24 juillet, un autre en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et enfin plusieurs individus à Miquelon sur le secteur de Cuquemel le 27 juillet.



Aeshne. Grand Colombier, 24 juillet 2007. cliché Arnaud HORELLOU.

**Aeshne de juin** (*Anax junius* Drury) – Green Darner : Cette espèce nord américaine, récemment découverte sur l'archipel (Boez *com. pers.*), mais probablement plus par manque de spécialistes car elle semble assez fréquente, a été observée en comportement de chasse à Miquelon sur le secteur de Cuquemel le 27 juillet.

**Libellule à quatre points** (*Libellula quadrimaculata* L.) – Four-spotted Skimmer : espèce largement répandue dans toute la zone holarctique et assez fréquente dans les régions froides. Un individu observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Demoiselle** (*Enallagma sp.*) – Bluet : seuls deux exemplaires femelles de ce genre ont été observées, l'une au Grand Colombier le 24 juillet et l'autre en ville à Saint-Pierre le 23 juillet. Les mâles sont généralement indispensables pour permettre une identification fiable à l'espèce.

## COLEOPTERES :

**Carabe des bois** (*Carabus nemoralis* Müller) – Ground Beetle : prédateur du sol. Voici ce qu'en dit Daniel Abraham (site internet « Nature SPM ») : « *Nul besoin d'être un grand prospectiviste pour prédire que ça devait arriver. Dès mon premier séjour à St Jean de Terre Neuve, j'ai été étonné par la quasi omniprésence autours des habitations de deux insectes qui dans L'Archipel brillaient par leur absence. Le Premier qui hélas, depuis a réussi à franchir la distance entre les deux Îles, est le Perce-oreille. Recensé pour la première fois en 1982 à Miquelon, il vient tout récemment de faire son apparition à St Pierre. Ce n'est pas vraiment une bonne nouvelle. Comment s'en débarrasser ? Impossible puisqu'il vit autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations on en aura des échos assez vite croyez-moi. Le deuxième, ce Carabe présenté ici, est en fait un insecte utile mais les braves gens ne le prennent pas de ce ton quand il se met à prendre votre soubassement pour son terrain de chasse. Ce sont tous deux des Insectes de provenance européenne, qui ont profités des ballasts apportés par les voiliers pour se faire transporter de l'autre coté de l'Atlantique.* ». Un exemplaire observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet, écrasé sur la route.

**Carabe granuleux** (*Carabus granulatus* L.) – Ground Beetle : prédateur du sol, espèce holarctique, naturellement présente en Amérique du nord. Déjà recensée dans l'archipel, elle s'y trouve avec une autre espèce morphologiquement très proche (*C. maender* Fischer). Nous l'avons contactée au Grand Colombier le 24 juillet, en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et enfin un individu à Miquelon sur le sommet de Cuquemel le 27 juillet.

**Carabe** (*Carabus sp.*) – Ground Beetle : prédateur du sol. Deux larves du genre *Carabus*, non identifiables à l'espèce, ont été rencontrées à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Carabique** (*Calathus ingratus* Dej.) – Ground Beetle : espèce prédatrice nord américaine, rencontrée au Cap de Miquelon le 29 juillet.

**Carabique** (*Pterostichus (Bothriopterus) adstrictus* Esch.) – Ground Beetle : espèce prédatrice nord américaine, rencontrée au Cap de Miquelon le 29 juillet et sur le secteur de Cuquemel le 27 juillet.

**Cantharide** (*Cantharis sp.*) – Cantharid : une espèce non identifiée et non capturée a été observée en ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Carabique** (*Pseudoophonus rufipes* De Geer) – Ground Beetle : il est difficile de dire si cet omnivore opportuniste, très fréquent en Europe (et considéré comme ravageur des culture maraîchères) est autochtone en Amérique du nord ; Jeannel considérait cette espèce comme paléarctique stricte en 1949. Quoi qu'il en soit, il est bien présent sur l'archipel, nous l'avons rencontré en de nombreux exemplaires à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Carabique** (*Harpalus affinis* Schr.) – Ground Beetle : remarque identique à l'espèce précédente, nous l'avons rencontré le même jour dans les mêmes conditions.

Une autre espèce de la même sous-famille des Harpalinae a été observée en un unique exemplaire également au Grand Barachois le 26 juillet, mais même son genre nous est pour le moment incertain. Au vu des représentants connus de ce groupe sur l'archipel, il est probable qu'il s'agisse là d'une nouvelle espèce.

**Amare** (*Amara (Curtonotus) aulica* Panz.) – Ground Beetle : espèce encore jamais rencontrée sur l'archipel, cet omnivore ubiquiste est d'apparition récente en Amérique du nord. Sa découverte à Miquelon sur les secteurs de Cuquemel le 27 juillet et du Grand Barachois le 26 juillet n'est pas une bonne nouvelle, du fait de son comportement invasif observé au Canada notamment (Majka, 2005).

**Amare** (*Amara (s. str.) sp.*) – Ground Beetle : un des genres les plus difficile qui soit à identifier dans la grande famille des Carabidae. De nombreux exemplaires ont été observés en ville à Saint-Pierre le 23 juillet, sur les murs, prenant le soleil. On peut toutefois affirmer que ces exemplaires n'appartiennent ni à l'espèce *A. communis*, ni à l'espèce *A. aenea*, deux espèces invasives originaires d'Europe et actuellement implantées sur la côte est du Canada.

**Tourniquet** (*Gyrinus sp.*) – Whirligig Beetle : une colonie de ce coléoptère aquatique a été observée à Miquelon sur le secteur de Mirande, le 28 juillet. Trois espèces de ce genre sont connues sur l'archipel.

**Staphylin** (*Creophilus maxillosus villosus* Grav.) – Rove Beetle : une des plus grande espèce de la famille dans la région holarctique, exclusivement prédateur d'espèces nécrophages. Représenté en Amérique du nord par la sous-espèce villosus, un exemplaire a été contacté en vol dans le village de Miquelon le 27 juillet.

**Staphylin** (*Philonthus furvus* Nordm.) – Rove Beetle : prédateur du sol nord américain, cette espèce a été contactée à Miquelon sur le secteur de Cuquemel le 27 juillet et sur Mirande le 28 juillet.

**Staphylin** (*Philonthus sp.*) – Rove Beetle : prédateur du sol, un individu non identifié de ce genre a été observé le 23 juillet à Saint-Pierre, en ville.

**Géotrupe** (*Geotrupes stercorarius* L.) – Dung Beetle : un des plus gros bousier des régions froide de l'holarctique. Nous l'avons rencontré le 23 juillet à Saint-Pierre, en ville (écrasé sur la route du port) et à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Coccinelle à deux points** (*Adalia bipunctata* L.) – Two spotted Ladybird Beetle : espèce originaire d'Europe d'où elle a été apporter pour lutter contre les pucerons. Très répandue sur l'archipel. Nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Coccinelle à sept points** (*Coccinella septempunctata* L.) – Seven spotted Ladybird Beetle : espèce originaire d'Europe d'où elle a été apporter pour lutter contre les pucerons. Très répandue sur l'archipel. Nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Taupin** (*Agriotes fuscus* LeC.) – Click Beetle : espèce nord américaine à larve rhizophage et terricole. Contactée deux fois, une fois en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et une seconde fois à Miquelon au Grand barachois le 26 juillet.



**Taupin** (*Athous sp.*) – Click Beetle : espèce non identifiée mais très vraisemblablement autochtone, d'affinité forestière. Cette donnée est potentiellement très intéressante car ce genre est connu pour son fort taux d'endémisme, il est par ailleurs très probable que l'espèce en question soit liée à la forêt boréale. L'individu capturé l'a été au pied du Cuquemel, à Miquelon, le 27 juillet. A notre connaissance, aucun *Athous* n'était jusqu'ici recensé sur l'archipel.

**Taupin** (*Ctenicera resplendens* Esch.) – Click Beetle : espèce nord américaine, qui, comme le reste de son genre, est lié aux tourbières nordiques. Un exemplaire a été observé à Miquelon, dans le secteur de Mirande, le 28 juillet.

**Taupin** (*Hypnoidus ? sp.*) – Click Beetle : les espèces de la sous-famille des Hypnoidinae (au sein de la famille des Elateridae) sont toujours de petite taille et difficile à identifier, du reste peu de travaux scientifiques leurs sont consacrés. Il est très probable qu'il s'agisse là d'une nouvelle espèce pour l'archipel. En effet, le seul représentant connu de cette sous-famille est l'*Hypolithus bicolor* Esch., qui en est très différent d'aspect. L'individu capturé l'a été au pied du Cuquemel, à Miquelon, le 27 juillet.

**Taupin** (*Melanotus castanipes* Payk.) – Click Beetle : espèce holarctique d'affinité montagnarde, vivant en prédateur dans le bois décomposé. Un individu a été observé en Ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

Quelques autres espèces de taupin ont été rencontrées en Ville à saint-Pierre le 23 juillet, dont une que je rapporte sans trop de conviction à *Sericus incongruus* LeC. Toutes sont des éléments de la faune nord américaine.

**Oedemère** (*Nacerdes melanura* L.) Wharf borer Beetle : espèce holarctique dont les larves vivent dans le bois imbibé d'eau salée, transporté par l'océan. Rencontré en nombre à Miquelon au Grand Barachois le 27 juillet.

**Lepture** (*Lepturobosca chrysocoma* Kby.) – Long-horned Beetle : espèce nord-américaine, inféodée à la forêt boréale. Les adultes, floricoles, se rencontrent plutôt en prairie, comme celui observé dans le secteur de Cuquemel, à Miquelon, le 27 juillet.

**Lepture** (*Xestoleptura tibialis* LeC.) – Long-horned Beetle : espèce nord-américaine, inféodée à la forêt boréale. Cette espèce est considérée comme rare au Québec à la latitude de l'archipel, car elle serait en limite méridionale de répartition. Un individu a été observé sur le sommet du Cuquemel, à Miquelon, le 27 juillet.

Le transport des larves de ces deux espèces avec le bois de feu a permis d'observer des adultes un peu partout sur l'archipel. Lorsqu'ils sont trouvés dans leur contexte naturel, c'est-à-dire en forêt boréale, ces deux espèces peuvent être considérées comme des éléments déterminants de la biodiversité de Saint-Pierre et Miquelon ; la rareté présumée de *X. tibialis* ne peut qu'appuyer ce constat.

**Charançon** (*Barynotus obscurus* F.) – Weevil : espèce paléarctique, importée en Amérique du nord. Très polyphage et souvent désignée comme ravageur de culture. Un exemplaire a été capturé dans le village de Miquelon le 27 juillet.

**Charançon** (*Otiorhynchus sulcatus* F.) – Weevil : espèce paléarctique, importée en Amérique du nord. Très polyphage et souvent désignée comme ravageur de culture. Un exemplaire a été vu dans le village (sur le mur de la régie !) de Miquelon le 27 juillet, plusieurs autres ont été observés en Ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Charançon** (*Otiorhynchus ovatus* F.) – Weevil : espèce paléarctique, importée en Amérique du nord. Très polyphage et souvent désignée comme ravageur de culture. Un exemplaire a été vu en Ville (Auberge des Quatre Temps) à Saint-Pierre le 23 juillet.

## **DERMAPTERES :**

**Perce-oreille européen** (*Forficularia auricularia* L.) – European Earwig : Voici ce qu'en dit Daniel Abraham (site internet «Nature SPM») : « *Nul besoin d'être un grand prospectiviste pour prédire que ça devait arriver. Dès mon premier séjour à St Jean de Terre Neuve, j'ai été étonné par la quasi omniprésence autour des habitations de deux insectes qui dans L'Archipel brillaient par leur absence. Le Premier qui hélas, depuis a réussi à franchir la distance entre les deux Îles, est le Perce-oreille. Recensé pour la première fois en 1982 à Miquelon, il vient tout récemment de faire son apparition à St Pierre. Ce n'est pas vraiment une bonne nouvelle. Comment s'en débarrasser ? Impossible puisqu'il vit autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations on en aura des échos assez vite croyez-moi. Le deuxième, ce Carabe présenté ici, est en fait un insecte utile mais les braves gens ne le prennent pas de ce ton quand il se met à prendre votre soubassement pour son terrain de chasse. Ce sont tous deux des Insectes de provenance européenne, qui ont profités des ballasts apportés par les voiliers pour se faire transporter de l'autre côté de l'Atlantique.* ». Omnivore, ubiquiste, fortement anthropophile et vivant en colonies, cette espèce très dynamique et à cycles de reproduction très courts s'est hélas très vite propagée. Nous l'avons rencontré un peu partout à Saint-Pierre, à Miquelon et même sur le Grand Colombier...

## **LEPIDOPTERES :**

**Porte-queue à queues courtes** (*Papilio brevicauda* Saund.) – Short Tailed Swallowtail : espèce migratrice, présente sur tout l'archipel, et se développant sur certaines Apiacées. La reproduction et le développement larvaire de ce papillon sur Saint-Pierre et Miquelon est avérée, notamment sur *Coleopleurum* (Abraham, site internet « Nature SPM ») ce qui n'est pas cité dans la littérature pour cette espèce. Il est possible que cette espèce ait des échanges génétiques avec la population de Terre-Neuve. Nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Porte-queue tigré du Canada** (*Papilio canadensis* R. & J.) Tiger Swallowtail : espèce migratrice, présente uniquement sur Miquelon, et se développant sur divers arbrisseaux caducifoliés. La reproduction et le développement larvaire de ce papillon sur Miquelon est avérée. Il est possible que cette espèce ait des échanges génétiques avec la population de Terre-Neuve. Nous l'avons observé à Miquelon sur le secteur de Cuquemel le 27 juillet.

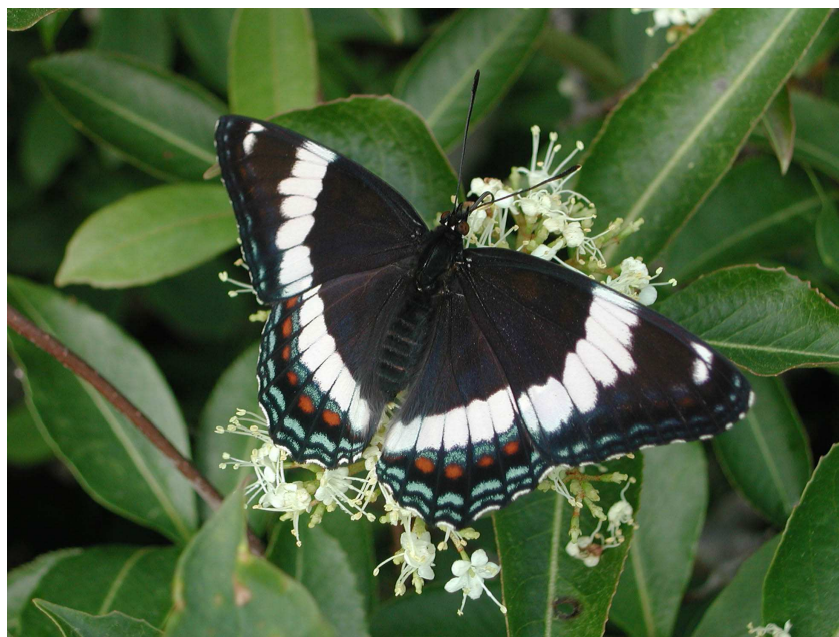
**Piérade de la rave** (*Pieris rapae* L.) – White Cabbage Butterfly : importée de longue date en Amérique du nord (recensée pour la première fois au Canada en 1860), la chenille vit diverses Brassicacées, cultivées ou spontanées. Nous l'avons vu en ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Coliade du Bleuets** (*Colias pelidne* Bdv.& Lec.) – Blueberry Sulfur : espèce nord américaine, sa chenille se développe sur les *Vaccinium* (Bleuets). Assez fréquent sur l'archipel, nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet.

**Monarque** (*Danaus plexippus* L.) – Monarch : espèce migratrice, dont la reproduction sur l'archipel paraît peu probable, dans la mesure où les plantes hôtes de la chenille (Asclépiades) n'y existent pas. Nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et à Miquelon au Grand Barachois le 26 juillet.

**Vulcain du Canada** (*Vanessa atalanta rubria* Fruhst.) – Red Admiral : il s'agit de la sous-espèce américaine de notre vulcain européen. C'est un migrateur qui se reproduit sur l'archipel, cette reproduction pouvant être complète si le froid ne survient pas trop tôt (ce qui fait mourir les nymphes). Originellement la chenille de cette sous-espèce vit sur la Laportée du Canada, mais s'est bien accoutumée à l'ortie, importée d'Europe (qui est la plante hôte de la sous-espèce européenne). Nous l'avons observé en ville à Saint-Pierre le 23 juillet et à Miquelon sur le secteur du Cuquemel le 27 juillet.

**Amiral blanc** (*Limenitis arthemis* Drury) – White Admiral : voici ce qu'en dit D. Abraham : « 2004 Et voilà qu'une nouvelle espèce de papillon de jour vient d'être recensée pour l'archipel. Non seulement une observation judicieuse mais une photo de qualité. Preuve que nos chers papillons n'ont pas toujours l'obligation de passer le restant de leur 'vie éternelle' sur une épingle pour enrichir nos connaissances. Celui-ci va mourir de mort naturelle et aura peut-être l'opportunité (si c'est une mère porteuse) d'aller déposer quelques oeufs sur une de ses plantes de prédilection qui ne manquent pas dans les Iles (Bouleaux, saules, cerisiers et peut-être aussi l'aulne sur lequel il est posé). Bravo à l'auteur et Vive la chasse photographique ! (A noter que l'Amiral blanc est l'insecte emblème du Québec). 2005 : Apparemment une récurrence, l'espèce se serait-elle installée ? ». L'espèce a été à nouveau contactée en 2006, nous avons eu la chance de l'observer également (et de la photographier !) sur le seul site de l'archipel où elle est connue : à Miquelon, sur le secteur de Mirande, le 28 juillet. La fidélité de l'espèce à ce site depuis plusieurs années permet d'envisager que l'espèce s'est implantée et se reproduit sur Miquelon.



Amiral Blanc. Mirande, 28 juillet 2007. (Cliché Arnaud HORELLOU)

**Cténuche de Virginie** (*Ctenucha virginica* Esper) – Virginia Ctenucha Moth : cette écaille n'est connue que de deux sites sur l'archipel, tous deux sur Miquelon : Mirande et le Grand Barachois. C'est sur le premier de ces deux sites que nous l'avons observé, le 28 juillet. Cette espèce est propre aux zones humides ouvertes.

**Tordeuse à bandes obliques** (*Choristoneura rosaceana* Harr.) – Oblique-banded Leafroller : les tordeuses sont de petits papillons de nuit peu spectaculaires qui de ce fait passent souvent inaperçues et n'ont été que peu identifiées sur l'archipel. Cette espèce par exemple, qui doit certainement être fréquente sur l'archipel (espèce très polyphage des essences caducifoliées et peu exigeante écologiquement) n'est citée par D. Abraham (site internet « Nature SPM ») que du secteur du Gouvernement, alors que nous en avons observé beaucoup d'exemplaires à Miquelon sur le secteur du Cuquemel, le 27 juillet.

**Tordeuse** (*Croesia curvalana* kft.) – Leafroller : même constat que la précédente. Celle-ci vit sur les Bleuets (*Vaccinium*) et devrait être une classique des mornes, avec la Coliade des bleuets. Nous l'avons rencontré à Miquelon sur le sommet du Cuquemel, le 27 juillet.

**Pyrale** (*Eurrhynx hortulata* L.) – Pyralid\_Moth : insecte importé d'Europe, vivant aux dépens des Orties (*Urtica*). Semble assez fréquent dans les zones rudéralisées aux alentours de l'agglomération Saint-pierraise, où nous l'avons observée en nombre le 23 juillet (ainsi que les enroulements caractéristiques formés par sa chenille, sur les feuilles d'Ortie).

**Sphinx du Pommier** (*Sphinx gordius* Cram.) – Apple Sphinx Moth : grande espèce nocturne (envergure de 8 à 9 cm), sa chenille est polyphage sur essence caducifoliées, principalement les arbres fruitiers. Deux exemplaires observés respectivement les 22 et 23 juillet en ville à Saint-Pierre.

**Arpenteuse** (*Rheumaptera undulata* L.) – Scallop Shell Moth : espèce assez terne inféodée aux zones de tourbière, curieusement connue jusqu'à présent uniquement sur Saint-Pierre. Nous l'avons rencontré à Miquelon, dans le village, le 27 juillet (identification à partir de photos, merci à R. Etcheberry pour sa documentation sans laquelle cette espèce n'aurait pu être nommée).





*Rheumaptera undulata* L. Miquelon le 27 juillet 2007. Cliché Arnaud HORELLOU

## DIPTERES

La liste des Diptères ici présentée est limitée aux seuls taons. En effet, le caractère hématophage des femelles (nécessité pour la ponte) a permis des captures aisées. Les identifications ont été réalisées à l'aide des collections déposées par D. Abraham au Musée de l'Arche.

**Taon déchainé** (*Chrysops exitans* Wlk.) – Deer Fly : cette espèce de taon n'était recensée que de quelques forêts boréales (Le Cap, Gouvernement, Bois de Vigie). Nous l'avons rencontré à Miquelon, sur les secteurs de Cuquemel le 27 juillet et Mirande le 28 juillet.

**Taon** (*Hybomitra frontalis* Wlk.) – Horse Fly : en compagnie du précédent, dans les mêmes conditions et aux mêmes dates.. Jusque-là connu du sud de l'Isthme.

**Taon zèbré** (*Hybomitra zonalis* Kby.) – Horse Fly : bien que cette espèce semble être la plus répandue (tout au moins la plus recensée), nous ne l'avons rencontrée qu'à Miquelon sur le secteur de Cuquemel, en compagnie des deux autres, le 27 juillet.

## BIBLIOGRAPHIE

Site internet de la biodiversité canadienne : <http://www.cbif.gc.ca/>

Site internet SPM Nature (Daniel Abraham) : <http://danart.free.fr/naturespm/index2.htm>

MAKJA G., 2005. – The palearctic species *Bembidion femoratum* and *Amara communis* (Coleoptera : Carabidae) : new records and notes on modes of introduction to North America. – *Can. Entomol.*, 137 : 532 – 538.

DUBUC Y., 1967, réédité et amélioré 2007, Guide d'identification des insectes du Québec, Broquet, Ottawa, 458 p.

## ANNEXE 6

### LISTE COMMENTÉE DES ESPÈCES VÉGÉTALES REMARQUABLES OBSERVÉES ET CARACTÉRISATION DE GROUPEMENTS VÉGÉTAUX

Rédaction : Roger ETCHEBERRY et Serge MULLER

#### PTERIDOPHYTES

*Diphasiastrum sitchense* (= *Lycopodium sabinifolium* var. *sitchense*) : Une belle station (2 m<sup>2</sup>) découverte sur le versant Sud du Trépied à St Pierre.

*Dryopteris filix mas* : Cette espèce, très rare sur l'archipel, n'a été découverte par R. Etcheberry qu'en deux localités à Langlade, dans le ruisseau de la Ferme Capandéguy et à quelques centaines de mètres de cette localité, à la base de la butte Cuquemel, où nous l'avons revue le 27 juillet.

*Polystichum braunii* : Encore une découverte récente pour l'archipel, due à D. Abraham et R. Etcheberry. L'espèce se développe en compagnie de *Dryopteris filix mas* sur le versant Nord-Est du Cuquemel, où elle y est nettement plus abondante que l'espèce précédente. Nous en avons également observé une touffe le 27 juillet sur le versant Ouest du Cuquemel, à proximité du ruisseau Debons. Cette espèce est très rare en France métropolitaine (uniquement présente dans les Vosges et les Pyrénées) où elle bénéficie d'une protection nationale.



Détail de fronde de *Polystichum braunii* - Cliché S. Muller



***Botrychium lunaria*** : Une station d'une vingtaine d'individus observée sur sol sableux au Nord de l'île de Langlade vers le début de l'isthme, en compagnie d'une importante population de *B. matricariifolium* (probablement plus de 100 pieds). Les individus de *B. lunaria* observés se rapprochent de la var. *minganense*, décrite comme espèce par Marie-Victorin.

***Botrychium matricariifolium*** : Trois stations ont été observées cette année dans des pelouses sableuses, dont une en compagnie de *B. lunaria* et une autre en compagnie de *B. multifidum*. Deux d'entre elles sont situées sur les dunes de l'isthme de Langlade, la troisième (cf. ci-dessus) en bordure de cette zone de dunes sableuses.

***Botrychium multifidum*** : retrouvé dans la même localité que l'an passé (extrémité Sud de l'isthme de Langlade près de la bifurcation de la route), avec plus de 50 pieds, en compagnie de *B. matricariifolium* (environ 10 pieds).

## SPERMATOPHYTES

***Calopogon pulchellus*** : Nous avons pu constater la relative abondance de cette belle Orchidée, en pleine floraison au cours de notre mission, dans les tourbières de Miquelon. Elle a également été observée, plus rare, dans une tourbière du Cuquemel.



*Calopogon pulchellus* dans une tourbière de Miquelon - Cliché S. Muller

***Carex deflexa*** : Observé sur les sommets de plusieurs mornes de Miquelon.

***Circaea alpina*** : Très abondant sur le Grand Colombier, dans des habitats relativement variés. Egalement observé à Cuquemel. Espèce absente de Miquelon (R. Etcheberry).

***Cochlearia cyclocarpa*** : Observé en bas de la falaise du Grand Colombier au niveau de la crique du Suet, avec *Plantago maritima*.

***Diapensia lapponica*** : Assez commun sur pratiquement tous les mornes de l'archipel tant à St-Pierre (Vigie, Trépied) qu'à Miquelon (Morne de la Grande Montagne, Calvaire, etc.) et Langlade (Cuquemel). Observé en fleurs fin juillet dans quelques stations (Cuquemel, Calvaire).

***Fallopia japonica*** : La progression de l'espèce, souvent implantée comme brise-vent en bordure de maison ou de propriété, à St Pierre (où elle est présente partout dans et autour de l'agglomération) et, dans une moindre mesure, à Miquelon (où elle a été observée en bordure de route, mais aussi dans des pâturages) est inquiétante et nécessiterait une sensibilisation de la population (démarche amorcée lors de la réunion publique à Saint Pierre et lors des contacts avec les élus de St Pierre et la Direction de l'Equipement).

***Gaultheria procumbens*** : Une petite station dans les landes sur les pentes du morne juste au dessus de l'auberge « Quatre Temps » à Saint-Pierre. Cette espèce, très rare à Terre-Neuve (Rouleau & Lamoureux, 1992), est assez commune dans l'archipel de Saint-Pierre & Miquelon, où Etcheberry (1985) a mis en évidence son inféodation à des landes à *Cornus canadensis*, *Myrica gale*, *Empetrum nigrum*, *Nemopanthus mucronatus*, *Gaylussacia dumosa*, *Vaccinium angustifolium*, *V. vitis-idaea*, *Kalmia angustifolia*, *Ledum groenlandicum*, *Juniperus communis*.

***Houstonia caerulea*** : En fleurs le 17 juillet dans une pelouse humide près de la ferme Dugué à St. Pierre. Cette espèce à distribution méridionale n'est pas connue à Terre-Neuve (Rouleau & Lamoureux, 1992) et atteindrait donc à Saint-Pierre & Miquelon le Nord de son aire de distribution.

***Hudsonia ericoides*** : Assez commun sur les flancs du Trépied à St Pierre. Egalement observé à Miquelon sur les buttes dégarnies du Sud de Miquelon, ainsi qu'au Calvaire.

***Juncus trifidus*** : Observé à St Pierre au Trépied et à la Vigie sur des rochers, à Miquelon sur les buttes dégarnies du Sud de Miquelon, au Calvaire, au Chapeau, etc. L'espèce est assez commune aux abords des falaises du Cap.

***Listeria convallarioides*** : Observée à Cuquemel dans des jonchaies hygrophiles formant des clairières dans la sapinière.

***Platanthera obtusata*** : Observé, en pleine floraison, en forêt à Mirande et de Cuquemel.

***Puccinellia pumila*** : Revu dans les milieux halophiles de la lagune du Grand Barchois avec *Carex paleacea*. Cette espèce, non citée dans la synthèse de Le Gallo, y avait été découverte par R. Etcheberry, de même qu'au Grand étang de Miquelon, au Petit Barchois à Langlade, à la Pointe Blanche et au Diamant, ainsi que sur l'île au Massacre (minuscule îlot à la sortie du port de St-Pierre).



*Sanicula marilandica* : Quelques tiges feuillées découvertes dans une formation herbacée humide sur le versant Est du Cuquemel.

*Ribes hirtellum* : Une petite station découverte sur le sommet du Grand Colombier, où l'espèce était déjà citée par Le Gallo (1954).

*Salix uva ursi* : Assez régulier sur les mornes de l'archipel. Observé à Saint-Pierre (Vigie, Trépied) et Miquelon (mornes à l'Ouest de l'étang Goéland au centre de l'île de Miquelon).

## GROUPEMENTS VEGETAUX

Les investigations ont été orientées cette année vers deux groupements végétaux ouverts abritant des espèces remarquables sur le plan biogéographique, d'une part les pelouses sableuses dunaires de l'isthme de Langlade, qui constituent l'habitat de 3 espèces remarquables de Ptéridophytes du genre *Botrychium*, et d'autre part les landes basses (ou landines) à *Diapensia lapponica*, colonisant les sommets de l'archipel.

### 1. Les pelouses sableuses dunaires

Ces pelouses constituent des formations herbacées basses dominées par des graminées. Les 3 espèces de *Botrychium* s'y développent au sein d'un cortège typique des pelouses dunaires, dans lesquelles l'oyat (*Ammophila breviligulata*) occupe une place importante, avec d'autres espèces de ces dunes (*Fragaria virginiana*, *Smilacine stellata*, etc). Ces espèces autochtones y côtoient un lot important d'espèces européennes introduites, dont la plupart sont d'ailleurs présentes dans les pelouses à *Botrychium* de basse altitude en Europe (Muller, 1999).

**Tableau n°1 : Pelouses sableuses dunaires à *Botrychium* de l'isthme de Langlade**

Numéros des relevés	[1]	[2]	[3]	[4]
Nombre d'espèces	13	21	19	19
<b>Espèces des pelouses à <i>Botrychium</i></b>				
<i>Botrychium matricariifolium</i>	1	1	1	+
<i>Botrychium multifidum</i>		1		
<i>Botrychium lunaria</i>				1
<b>Espèces des pelouses sableuses dunaires</b>				
<i>Ammophila breviligulata</i>	2	2	+	2
<i>Fragaria virginiana</i>	3	+	1	
<i>Plantago maritima</i>	1		+	+
<i>Sisyrinchium angustifolium</i>	+		1	
<i>Smilacine stellata</i>	1			
<i>Carex conoidea</i>				1
<i>Platanthera psychodes</i>		+		
<i>Euphrasia americana</i>		+		
<i>Danthonia spicata</i>				+
<b>Espèces des landes acides</b>				
<i>Luzula multiflora</i>		+	+	1
<i>Vaccinium angustifolium</i>		+	+	
<i>Potentilla tridentata</i>	+			+

<i>Empetrum</i> sp.		+		+
<i>Vaccinium macrocarpon</i>		1		
<i>Vaccinium vitis-idaea</i>		+		

**Espèces des pelouses mésophiles anthropisées**

<i>Anthoxanthum odoratum</i>	+	3	3	2
<i>Agrostis capillaris</i>		+	3	3
<i>Trifolium repens</i>	1	1		x
<i>Festuca rubra</i>		1		1
<i>Cerastium vulgatum</i>	+	+	+	
<i>Ranunculus acris</i>		1	1	
<i>Stellaria graminea</i>		+	+	
<i>Centaurea nigra</i>			1	+
<i>Leucanthemum vulgare</i>			2	1
<i>Achillea millefolium</i>	1		1	
<i>Rumex acetosella</i>		1	+	
<i>Leontodon autumnalis</i>		+	+	
<i>Trifolium pratense</i>			1	1
<i>Phleum pratense</i>			+	
<i>Vicia cracca</i>				+
<i>Rhinanthus minor</i>				+
<i>Taraxacum officinale</i>	1			
<i>Veronica officinalis</i>		+		

Localisation des relevés  
 [1] isthme, à droite de la route Miquelon-Langlade, 500 m avant la borne Langlade 6  
 [2] isthme, à gauche de la route Miquelon-Langlade, juste avant la bifurcation vers l'anse du gouvernement  
 [3] et [4] à droite de la route au début de l'île de Langlade

**2. Les landes basses sommitales à *Diapensia lapponica***

Le tableau ci-dessous rassemble 23 relevés réalisés sur des mornes de l'archipel. Il montre la composition floristique du groupement. Celui-ci présente la combinaison d'un ensemble d'espèces à distribution arctique-alpine, *Diapensia lapponica*, *Loiseleuria procumbens*, *Arctostaphylos alpina*, *Vaccinium uliginosum* subsp. *microphyllum*. L'espèce généralement dominante est *Empetrum eamesii*, une camarine à distribution nord-américaine. A ce cortège se mêlent des espèces de la lande à *Kalmia angustifolia*, comme *Potentilla tridentata*, *Prenanthes trifoliolata*, les deux ligneux prostrés *Juniperus communis* var. *saxatilis* et *Betula pumila*, ainsi que des lichens des genres *Cladonia* et *Cetraria* et la bryophyte *Racomitrium lanuginosum*. Notons l'absence totale d'espèces exotiques introduites dans cet habitat.

Deux variantes peuvent être clairement distinguées, une variante à *Salix uva-ursi* (relevés 1 à 13) localisée sur les hauts sommets de l'archipel (altitude supérieure à 170 m) et une variante à *Hudsonia ericoides* (relevés 14 à 23) qui apparaît uniquement à basse altitude (inférieure à 150m et souvent 100m), sur des affleurements rocheux massifs ou des moraines. Les deux espèces *Juncus trididus* et *Huperzia selago* ont été notées occasionnellement comme différentielles de la première variante, mais ces deux espèces apparaissent plus fréquemment dans l'archipel dans des groupements typiquement saxicoles.

**Tableau n°2 : Landes basses à *Diapensia lapponica***

Numéro du relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Numéro du site	[1]	[1]	[1]	[2]	[3]	[3]	[3]	[3]	[4]	[4]	[4]	[5]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[9]	[10]	[11]	[12]	[13]	[14]
Altitude (en m)	180	180	180	230	207	200	206	170	170	170	170	190	190	20	20	30	70	70	35	125	148	60	120

**Espèces caractéristiques**

<i>Diapensia lapponica</i>	3	1	2	1	2	2	1	1	2	2	1	+	3	1	2	2	2	2	1	1	1		1	
<i>Empetrum eamesii</i>	2	3	3	2	3	3	3	2	3	4	3	2	1	2	3	3	4	3	3	1	2	3	1	
<i>Danthonia spicata</i>	+	+	1	+	+	+	+	+	+		+		+	1	1	+	1	1	+		+	1	1	
<i>Loiseleuria procumbens</i>			+	+			+	+					1		1	1	1		1	1				
<i>Arctostaphylos alpina</i>		1	1				1			1		1	+		1				+	1	+			
<i>Carx deflexa</i>	1		+				+	+				+							+			+		
<b><i>Salix uva-ursi</i></b>	2		2	1			1	3	1															
<i>Juncus trifidus</i>	+			+								+								+				
<i>Huperzia selago</i>	+						+																	
<b><i>Hudsonia ericoides</i></b>														2						1	+	+	+	2

**Espèces transgressives de la lande à *Kalmia***

<i>Potentilla tridentata</i>	1	+	1	1	1	1	1	1	1	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	1	1	1	1
<i>Vaccinium uliginosum</i> subsp. <i>microphyllum</i>	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2		1	1	1	2		2	1	1	+
Lichens ( <i>Cladonia</i> + <i>Cetraria</i> sp.)	3	2	2	1	1	1	1	2	1	1	1	+	1	2	1	1	1	2	1	1	1	2	
<i>Deschampsia flexuosa</i>	1	+	1	+	1	1	1	1	1	+		1	+	+		+		+	1	1			+
<i>Solidago uliginosa</i>	1		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	x	1	1	+	+	+		+		+
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> var. <i>minus</i>		1	1	1	1	+	+	1	1	1	1	1	1				+	+	+		+	+	+
<i>Racomitrium lanuginosum</i>	1	+	1	1	2	1	2	1		1	1	+	3		2				1	3	1	1	2
<i>Juniperus communis</i> var. <i>saxatilis</i>	+	+	+	1	+	+	1	1	+	1	+			+		+		+	2	2	2		
<i>Betula pumila</i>	+	+	1	+	+		1	2	1	1	+			2					1	1	1		+
<i>Prenanthes trifoliolata</i>	+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		+					+				+
<i>Trichophorum caespitosum</i>		+	+	+	+			+	+	+	+	+				+		+			+		
<i>Cornus canadensis</i>			1		+				+	1		1				1			1	1	+	1	+
<i>Maianthemum canadense</i>			+		+				+	+				1					1	1	+		+
<i>Vaccinium angustifolium</i>	1								+	+		1	1							1			+
<i>Kalmia angustifolia</i>		+	1								+		+							+	+		+
<i>Ledum groenlandicum</i>						+	+							+		+							

**Espèces diverses**

<i>Calamagrostis canadensis</i>			+							+	+												
<i>Pinguicula vulgaris</i>															+	+			+				+
<i>Myrica gale</i>																			+		+		
<i>Drosera rotundifolia</i>														+		+							
<i>Vaccinium oxycoccos</i>														+		+							
<i>Luzula multiflora</i>															+				+				

Espèces présentes dans un seul relevé : n°16 : *Rubus chamaemorus* (+), *Ammophila breviligulata* (1); n°17: *Plantago maritima* (+); n°18 : *Juncus balticus* (+).

Localisation des sites: [1] morne centraux de Miquelon, [2] morne de la Grande Montagne à Miquelon, [3] sommet du Trépied à Saint-Pierre, [4] sommets de la Vigie à Saint-Pierre; [5] sommets du Cuquemel à Langlade; [6] buttes dégarnies à Miquelon; [7] rocher près du phare de Miquelon; [8] moraine près du phare de Miquelon; [9] sommet du calvaire de Miquelon; [10] butte à Michel à Miquelon; [11] col au bord du sentier vers le Trépied à Saint-Pierre; [12] sommet entre les deux lacs du télégraphe et du Trépied à Saint-Pierre; [13] près du pylone vers le morne du ruisseau creux à Miquelon; [14] morne du ruisseau creux à Miquelon.



*Loiseleuria procumbens*, éricacée typique de la végétation de toundra arcto-alpine - Cliché S. Muller

Ce groupement végétal est typique des toundras des régions arctiques (Alaska, Labrador, Groenland, Islande, Laponie). Dans les zones plus méridionales dominées par des forêts boréales ou tempérées, il se retrouve sur les hauts sommets (comme les Monts Chic-Chocs en Gaspésie ou les Monts Washington dans le New Hampshire), où il caractérise un groupement de toundra alpine. L'existence sur les sommets de l'archipel de St Pierre & Miquelon de ce groupement à *Diapensia* et *Loiseleuria* atteste de leur caractère asylvatique naturel au cours de la période postglaciaire. Il y forme un étage de toundra 'arcto-alpine', qui surmonte la forêt boréale climacique à *Abies balsamea*. Cette zonation remarquable exprime le caractère de transition de la végétation de l'archipel entre le domaine bioclimatique boréal et le domaine arctique.



Morne Sylvain et morne de la Grande Montagne, sommet de l'Archipel - Cliché S. Muller

### **Bibliographie :**

- Etcheberry R., 1985. Le Thé rouge (*Gaultheria procumbens* L.). *The Osprey, Newfoundland Natural History Society Quarterly*, 16 (1): 32-35.
- Le Gallo C. (Père), 1954. Les plantes vasculaires des îles Saint-Pierre et Miquelon. *Le Naturaliste Canadien*, 81 (5) : 105-132, (6/7) : 149-164, (8/9): 181-196, (10/11): 203-242.
- Muller S. 1999. Plant communities and conservation of *Botrychium*-rich grasslands in the Bitcherland (Northern Vosges Biosphere Reserve, France). *Biodiversity and Conservation*, 8, 1519-1532.
- Rouleau E. & Lamoureux G., 1992. Atlas des plantes vasculaires de l'île de Terre-Neuve, des îles de Saint-Pierre et Miquelon. Fleurbec, Saint-Henri-de-Lévis, Québec, 777 p.



## ANNEXE 7

### DEROULEMENT DE LA MISSION

#### Abréviations :

#### Missionnaires :

Mathieu Clair (MC) – MNHN/SPN  
Xavier Hindermeyer (XM) – MEDAD/DNP-MCSI  
Arnaud Horellou (AH) – MNHN/SPN  
Serge Muller (SM) – CNPN/CSRPN Lorraine  
Jean-Philippe Siblet (JPS) – MNHN – Dir. adjoint  
SPN

Bruno Galiber d' Auque (BGA) – Dir. DAF  
Franck Urtizbéréa (FU) – Technicien DAF  
Roger Etcheberry (RE) – Naturaliste  
Patrick Boëz (PB) – Naturaliste  
Direction de l' Agriculture et de la Forêt (DAF)  
Direction de l' Equipement (DE)  
Conservatoire de l' Espace Littoral et des Rivages  
Lacustres (CELRL)  
Conseil Territorial (CT)  
Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel  
(CSTPN)  
Radio-France Outre-Mer (RFO)

**Samedi 21 juillet** : Arrivée à l' aéroport de Saint-Pierre à 22h00... sans les bagages ! Nous avons été contraints de les laisser à l' aéroport de Trudeau de Montréal car nous n' avons pas le temps matériel de les récupérer et de les enregistrer à nouveau ne raison des files d' attente incroyable pour le passage en douane. Ceci nous vaudra de les récupérer pour les plus heureux le lundi soir à minuit et pour Mathieu le mercredi matin ! Récupération des chambres à l' Auberge des 4 temps pour les uns (MC, AH, SM) et à l' Auberge de l' archipel pour les autres (XH, JPS)

#### **Dimanche 22 juillet** :

09h00 : Point sur le programme de la mission à la DAF



Direction de l' Agriculture et de la Forêt à Saint-Pierre – Cliché J. Ph. Siblet

10h00 : Visite le matin du secteur de Savoyard sous une pluie battante.



Découverte de l'archipel à Savoyard (Saint-Pierre) – Cliché A. Horellou

14h00 : (XH, AH, MC, JPS, FU). Sortie en mer dans le secteur du Grand Colombier et de Langlade (Cap percé, Cap aux Morts, Anse du Gouvernement) avec un brouillard assez dense. Récupération du piège à saumon installé dans la Belle Rivière pour le comptage des animaux et qui avait été arraché par l'augmentation du débit de la rivière lié à des pluies torrentielles. Visite en soirée de la Vallée du Milieu à Saint-Pierre sous un soleil radieux. Le temps change vite sur l'île !

**Lundi 23 juillet** :

06h30 : (XH, JPS). Visite de la partie nord de Saint-Pierre.

08h30. RV à la DA. Installation du logiciel ZNIEFF et début de la formation du personnel de la DA (MC, AH, FU).

10h00 : Rendez-vous au CT (XH, BGA, SM, JPS) en présence de deux vices-présidents : Odile Beauperthuis et Jean-Yves Desdouets et de la directrice de cabinet du Président (C. Pansier). Présentation des objectifs et du programme de la mission.



Le Conseil territorial à Saint-Pierre – Cliché J.-Ph. Siblet

11h00 : Rendez-vous avec le Préfet, Yves Fauqueur (XH, BGA, SM, JPS). Présentation objectifs et du programme de la mission. Le Préfet présente le contexte socio-politique de l'archipel.



La Préfecture à Saint-Pierre – Cliché J.-Ph. Siblet

14h00 : Rendez-vous à la mairie de Saint-Pierre avec le 1<sup>er</sup> adjoint Rémi Girardin. Présentation des objectifs et du programme de la mission. Point focal sur Saint-Pierre et notamment la Vallée du Milieu avec les enjeux liés à l'extension de l'urbanisation et aux espèces végétales invasives (Renouée du Japon).



Arrivée à la Mairie de Saint-Pierre (de gauche à droite : BGA, SM, XH) . Cliché J.-Ph. Siblet

15h00 (XH, JPS) : Visite de la Vallée du Milieu et de la Vallée des 7 étangs.

19h30 : (XH) RFO : Enregistrement d'une intervention radio et intervention en direct au journal télévisé de 20h00 (présentation objectifs et programme de la mission).





Intervention de XH au journal télévisé de RFO – Cliché J.-Ph. Siblet

Regroupement des missionnaires à l'Auberge des 4 temps après récupération des bagages !

**Mardi 24 juillet :**

08h30 : Poursuite formation logiciel ZNIEFF (MC, AH, FU).

10h00 : (BGA, XH, JPS). Rendez-vous à la DE avec le sous-directeur et son adjoint.

14h00 : (MC, AH, JPS, XH, SM, BGA, FU + stagiaire DA). Départ pour l'île du Grand Colombier où nous passerons la nuit.

Arrivée sur le site vers 15h00. Montée (difficile !) sur le plateau et installation du bivouac vers 16h00 dans une brume épaisse. Arrivée des premiers Pétrels culblancs vers 21h30. Coucher pour les plus courageux vers 1h00 du matin après l'incroyable spectacle auditif et visuel de près de 140.000 Pétrels culblancs venant nourrir leurs jeunes dans les terriers !



Bivouac de la mission au Grand Colombier (de gauche à droite : BGA, AH, stagiaire, XH, SM, FU, Sophie, MC) Cliché : J.-Ph. Siblet



**Mercredi 25 juillet :**

07h00 : Démontage du bivouac et retour à Saint-Pierre.



Départ du Grand Colombier – Cliché J.-Ph. Siblet

10h00 : (XH, JPS, BGA). Rendez-vous à la DA avec la Fédération des chasseurs (Président M. Marcel-Christophe DAGORT et des pêcheurs + 6 personnes dont un représentant de l'ONCFS).

(AH, MC, FU). Exercice de remplissage d'un formulaire ZNIEFF à partir de l'exemple du Grand Colombier.

15h30 : Départ en avion pour Miquelon



Départ de la mission pour Miquelon – Cliché J.-Ph. Siblet

16h30 : Rendez-vous avec Denis Dechetverry, Sénateur-Maire de Miquelon en présence de Roger Etcheberry (Conseiller-municipal et naturaliste local).



Réunion Mairie de Miquelon – 25 juillet 2007

(de gauche à droite AH, BGA, JPS, XH, Denis Detcheverry, RE, SM, FU, stagiaire) – Cliché M.Clair

18h00 : Installation au Max Hôtel (XH, SM, JPS, MC, AH) et à la délégation de la DA (BGA, FU, stagiaire).

18h30 : (XH, JPS, RE). Bois de Mirande.

**Jeudi 26 juillet :**

06h30 : (XH, JPS). Plage et abords du village de Miquelon.

09h00 : (ensemble de la mission). Visite de la lagune du Grand Barchois, site ayant fait l'objet d'un dossier de création d'une réserve naturelle il y a une dizaine d'années, projet malheureusement avorté. Approche des phoques en bombard puis marche dans les dunes et les marais jusqu'à l'observatoire de faune. Repas tiré du sac dans l'observatoire.



Départ pour le Grand Barchois (de gauche à droite : AH, XH, JPS, stagiaire, RE) – Cliché M. Clair

14h00 : Visite des sites acquis par le CERLR en compagnie de Sandrine Vasseur. Travaux de protection des dunes et des butteaux contre l'érosion provoquée notamment par les chevaux élevés en semi-liberté.





Travaux de lutte contre l'érosion réalisés par le CELRL – Cliché J.-Ph. Siblet

**Vendredi 27 juillet :**

06h30 : (XH, JPS). Bois de Mirande.

08h30 : (XH, MC, AH, JPS, BGA, PB, FU, + Stagiaire). Visite du site de Cuquemel (Langlade). Tourbières et forêts boréales. Point culminant à 240 m.

15h00 : Visite du secteur de la Belle Rivière.

17h00 : Promenade en mer avec Denis Detcheverry. Visite de la presqu'île de Miquelon.

20h30 : (ensemble de la mission + RE, Denis Detcheverry et Michel Borotra). Dîner « chez Janot » offert par la DA.

**Samedi 28 juillet :**

06h30 : (XH, JPS) visite des abords de Miquelon (carrière + quarantaine).

08h30 : (ensemble de la mission + RE). Visite du secteur de Béliveau (Miquelon). Littoral, tourbières, forêt boréale. Accompagnés toute la matinée par une équipe de RFO qui diffusera un reportage le dimanche soir au journal télévisé avec interview de SM et JPS.



Equipe de tournage RFO à Béliveau (Miquelon) – Cliché J.-Ph. Siblet

15h00 : (MC, AH, JPS, XH, SM). Préparation et adaptation des présentations “power-point” pour la réunion publique du soir utilisant les photographies prises depuis le début de la mission pour présenter le contexte, l’inventaire ZNIEFF et l’intérêt des milieux naturels de l’archipel. Préparation de la salle et du matériel (MC).

18h00 : (JPS). Etang du Chapeau (Mirande).

20h30 : Réunion publique dans la salle des fêtes de Miquelon. 15 personnes présentes. Denis Detecheverry n'a pu être présent, contraint de conduire RE en bateau à Saint-Pierre, ce dernier ayant appris le décès de son père dans la soirée.

**Dimanche 29 juillet :**

06h30 : (JPS). Etang du Chapeau (Mirande).

09h00 : (XH, BGA, FU, MC, AH, JPS). Visite de la presqu'île de Miquelon.

19h00 : Départ pour Saint-Pierre via l'Atlantic Jet. Visionnage du reportage de RFO dans le bateau.

20h30 : Retour à l'auberge des 4 temps.

**Lundi 30 juillet :**

08h00 : (BGA, FU, XH, SM, JPS). Visite du site de Galantery dans le cadre de l'éventualité du transfert du stand de tir.



Visite du site de Galantery (de gauche à droite : SM, FU, XH, BGA) – Cliché J.-Ph. Siblet

09h00 : (JPS) RFO : Enregistrement d'une interview pour la radio et préparation de l'intervention en direct lors du journal télévisé de 20h00.

09h30 : (SM, JPS, AH, XH, BGA). Réunion d'installation du CSTPN à la Préfecture (cf compte-rendu en annexe).



Réunion d'installation du CSTPN à la Préfecture  
(de gauche à droite FU, JPS, BGA, XH, SM, Préfet Fauqueur, G. Briand, C. Pansier, O. Beauperthuis, D. Briand) – Cliché A. Horellou



12h30 : (BGA, XH, JPS, MC, AH). Déjeuner chez le Préfet en compagnie de son épouse et du Vice-Président du CT chargé de l'environnement.

14h30 : (BGA, XH, JPS, SM, AH, MC). Visite du musée de la Grande Arche (herbiers, collections ornithologiques et entomologiques).



Visite au musée de la Grande Arche – Cliché J.-Ph. Siblet)

16h00 : (XH, JPS, AH, BGA). Rendez-vous avec Daniel Briand (IFREMER). Présentation des enjeux marins et de la base de données IFREMER.



A l'IFREMER de Saint-Pierre : le port au début du siècle

18h30 : (MC, JPS, XH, SM, AH, FU). Préparation de la salle pour la réunion publique du soir.

19h00 : «Pizza party » chez FU.

20h00 : (JPS). Intervention en direct au journal télévisé de 20h00 (bilan de la mission et perspectives). Invitation à la réunion publique.

20h30 : (ensemble de la mission). Réunion publique au Centre culturel et social. 55 personnes présentes dont la Député Annick Girardin, RE, PB, Michel Borotra.



Réunion publique Saint-Pierre (de gauche à droite : JPS, AH, XH, SM) – Cliché M. Clair



Réunion publique Saint-Pierre (30/07/2007) – Cliché M. Clair

**Mardi 31 juillet :**

13h00 : Départ Saint-Pierre pour Montréal

15h00 (LT) : Arrivée Montréal. Hôtel Quality Inn Drummond Street. Nécessité d'une nuit supplémentaire à Montréal pour éviter les déboires connus avec les bagages à l'aller.

16h00 : Visite du parc Montroyal

**Mercredi 1<sup>er</sup> août :**

09h00 : (XH, JPS). Visite du Parc Montroyal. (XH) Visite d'une île sur le Saint-Laurent.

(MC, AH). Visite du vieux Montréal.

(SM) Bibliothèque.

17h00 (AH, MC, JPS). Départ Montréal pour Paris-Orly via Air Corsair.

20h30 (SM, XH). Départ Montréal pour Paris-Orly via Air Transat.

**Jeudi 2 août :**

06h30 (AH, MC, JPS). Arrivée Paris-Orly.

10h30 (XH, SM). Arrivée Paris-Orly.